



RAPPORT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE 2021

CONSEIL MUNICIPAL DU 11 DÉCEMBRE 2020



HOTEL DE VILLE



Cher-e-s Collègues,

Notre pays, l'Europe et le Monde traversent une crise sans précédent. C'est une crise sanitaire, sociale et économique. Nous vivons des jours difficiles. Au printemps dernier, nous avons connu un confinement strict, L'Europe et une grande partie du monde se sont mis à l'arrêt. Nous avons tous ressenti la peur, l'angoisse face à ce virus redoutable, invisible, imprévisible. La fatigue et la lassitude pour certains, le deuil et le chagrin pour d'autres. Nous pensions à l'issue de ce confinement être sortis d'affaire. A l'été, la vie a repris, trop vite peut-être. Le confinement a eu les effets escomptés et a été une réussite. Le déconfinement a été un échec. Nous avons été vite dépassés par la reprise de la circulation du virus. L'épidémie touche de nouveau très durement notre pays. Le Président de la République s'est exprimé le 28 octobre devant la Nation pour annoncer des mesures de reconfinement afin de faire face à la 2^{ème} vague épidémique. L'accélération de la circulation du virus frappe avec la même brutalité toute l'Europe. Personne n'avait prévu une flambée si violente et si rapide. La plupart des pays européens sont contraints, comme nous, de prendre des mesures de restriction.

La crise sanitaire est accompagnée, comme toutes les crises, d'une crise économique et sociale. Elle va être dure et violente, encore plus violente sur nos concitoyens les plus fragiles. La crise de la COVID19 diffère des crises précédentes car elle est avant tout une crise liée à des paramètres épidémiologiques entraînant de facto un incroyable « choc de l'offre », comparable à celle de 1929.

Il est donc impératif de traiter en urgence les premiers impacts de la crise, tant au plan humain, qu'économique, il est néanmoins crucial de préparer parallèlement les conditions de la reprise.

Un jour, mes cher-e-s collègues, cette crise sanitaire sera derrière nous, après la pluie, l'orage et la tempête viendra le beau temps. Ce sera à nous, en responsabilité politique à la place qui est la nôtre, d'assurer cette après crise. C'est l'objet de ces orientations budgétaires. Comme nous l'avons fait lors du premier mandat, les orientations budgétaires donneront le cap, l'orientation de

nos politiques sur l'ensemble de ce mandat. Elles doivent montrer aux Maxévillois le chemin que nous souhaitons parcourir avec eux, parce que pour nous, la politique se construit et se vit avec les habitants. Nous devons donner du sens à l'action politique.

Quelles sont ces orientations budgétaires ? Ce sont celles que nous avons présentées à travers notre programme aux Maxévilloises et aux Maxévillois lors de la dernière campagne municipale. Ce programme a été choisi par 74% des électeurs. Il s'inscrit dans la poursuite des actions entreprises depuis 2014. Les orientations budgétaires présentées dans ce document sont la traduction stricte du programme électoral. Nous inscrivons la ville dans une transition écologique et environnementale indispensable. La ville sera attentive à sa jeunesse et à son école. Elle sera soucieuse de l'emploi vecteur d'insertion et d'émancipation. Elle sera solidaire afin de contribuer à la protection des personnes fragiles. Elle sera attentive aux aînés. Elle sera sportive et culturelle. Ces orientations budgétaires rechercheront toujours l'amélioration de la qualité de vie et rendront Maxéville encore plus solidaire et innovante.

Vous trouverez également dans ce rapport pour la première fois un Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI) de 46,5 M d'€ sur la période 2020-2032, outil stratégique qui permet de nous projeter sur un temps long. De 2020 à 2026, ce PPI représente 30,6 M d'€, ce qui est exceptionnel pour une ville de 10 000 habitants. Après le désendettement opéré entre 2014 et 2020, nous pouvons ouvrir un nouveau chapitre pour Maxéville.

Cher-e-s collègues, voici les orientations que je vous propose. Le cap est fixé, les enjeux définis. Nos priorités sont conformes à nos engagements de campagne et validées par le suffrage universel le 15 mars 2020 lors des élections municipales.

Ainsi décrites, ces orientations budgétaires serviront la cohésion de tous les quartiers et l'indispensable cohérence des politiques qui seront arrêtées, proposées et appliquées. Les orientations et confirmations budgétaires définissent le cadre des actions que nous aurons à conduire, au service de nos concitoyens.

Christophe Choserot

Maire de Maxéville

Vice-président de la Métropole du Grand Nancy

Conseiller régional Grand Est



“

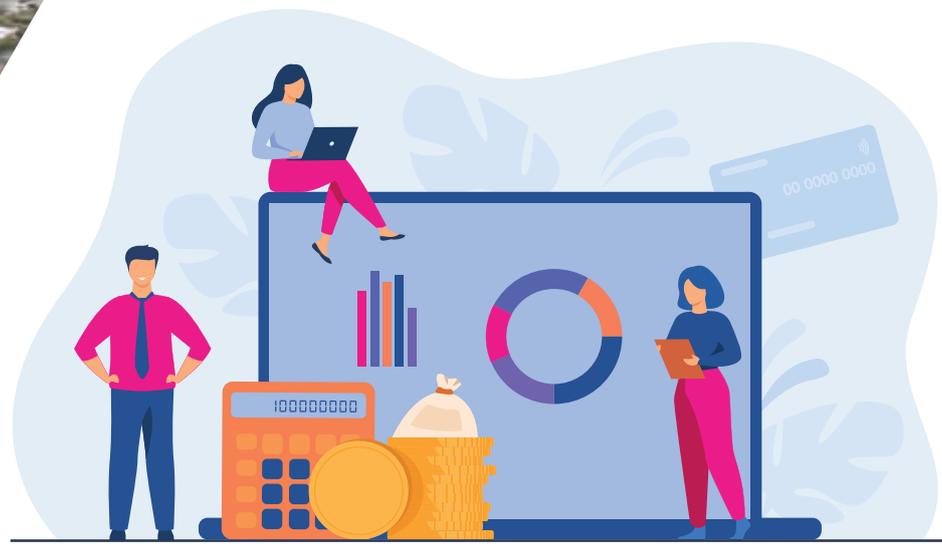
Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le maire présente au conseil municipal, dans un délai de deux mois précédant l'examen du budget, un rapport sur les orientations budgétaires, les engagements pluriannuels envisagés ainsi que sur la structure et la gestion de la dette. Ce rapport donne lieu à un débat au conseil municipal, il est pris acte de ce débat par une délibération spécifique.

”

Article L2312-1 du Code Général des Collectivités Territoriales

■ FINANCES DE LA VILLE	07
_ 1. Le contexte économique et budgétaire au niveau européen et national	
_ 2. La situation financière de la ville à l'aune d'un programme d'investissements ambitieux à financer	
_ 3. Des orientations budgétaires 2021 intégrées au cœur d'une stratégie pluriannuelle ambitieuse, responsable et rigoureuse	
■ UNE VILLE EN TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET ENVIRONNEMENTALE	25
_ 1-1 L'amélioration thermique et le confort des bâtiments communaux pour des services de qualité	
_ 1-2 Un programme pluriannuel d'entretien du patrimoine communal	
_ 1-3 Réduire la consommation d'énergie	
_ 1-4 Une politique d'amélioration de l'habitat renforcée	
_ 2 Sécuriser les déplacements des piétons, des cyclistes et des véhicules	
_ 3 Le marché des producteurs	
_ 4-1 Des actions ciblées pour sensibiliser et informer les habitants	
_ 4-2 Découvrir le patrimoine de Maxéville par la mise en valeur d'un réseau de sentiers de randonnées	
_ 5 Mieux accueillir les habitants dans les espaces publics et dans une philosophie de « gestion raisonnée »	
_ 6 Être proche des habitants pour mieux répondre à leurs besoins	
■ UNE VILLE ATTENTIVE À SON ÉCOLE, LIEU DE RÉUSSITE, D'AUTONOMIE, D'ÉPANOUISSEMENT ET D'ÉGALITÉ DES CHANCES POUR TOUS LES ENFANTS	33
_ 1. Favoriser la vie et la réussite scolaire passe aussi par une action volontaire de solidarité	
_ 2. Solidarité et égalité des chances, pierres angulaires des Dispositif de Réussite Éducative (DRE) et du REP+	
_ 3. La construction, parmi les projets phare du mandat, d'une salle multi accueils et de restauration scolaire en particulier	
_ 4. Les écoles lieux d'apprentissage et d'exercice du développement durable et des premiers gestes et comportements écologistes	
_ 5. Une fracture numérique présente	
_ 6. Lutter contre les effets délétères du confinement généré par le Covid 19	
■ UNE VILLE ATTENTIVE À SON ENFANCE ET À SA JEUNESSE	39
_ 1. Accompagner à la parentalité	
_ 2. Favoriser l'accueil des jeunes enfants	
_ 3. Des lieux d'accueil pour la réussite, l'autonomie et l'épanouissement de tous les jeunes de 6 à 18 ans	
_ 4. Accompagner les plus de 16 ans dans leurs orientations et leurs projets	
■ UNE VILLE SOUCIEUSE DE L'EMPLOI, VECTEUR D'INSERTION ET D'ÉMANCIPATION	45
_ 1. Faciliter et accompagner la vie des acteurs économiques	
_ 2. Conforter le lien entre entreprises et demandeurs d'emploi	
_ 3. Favoriser l'accès à l'emploi	
■ UNE VILLE SOLIDAIRE	49
_ 1. Faire vivre la solidarité	
_ 2. Améliorer et adapter notre réponse sociale par des réponses systémiques et inclusives	
■ UNE VILLE ATTENTIVE AUX AINÉS	53
_ 1. S'engager pour une meilleure intégration des seniors dans la vie et dans la Ville	
_ 2. Permettre un maintien à domicile dans de bonnes conditions	
■ UNE VILLE SPORTIVE ET CULTURELLE, DYNAMIQUE, DIVERSE ET ACCESSIBLE	57
_ 1. Développer un indispensable lien social nécessaire au vivre ensemble sur le territoire communal	
_ 2. Le tissu associatif, sportif et culturel, vecteur essentiel de cohésion sociale	
_ 3. Enrichir les événements culturels et sportifs existants	
_ 4. Valoriser les actions de la médiathèque et la ludothèque	
■ LE SITE DES BRASSERIES, ESPACE DE VIE A MAXÉVILLE	61
_ 1. Gouvernance partagée, projet de développement et démarche de mémoire pour le site des Brasseries	
_ 2. Transformation des lieux et accompagnement des porteurs de projets	
■ FONCTIONNEMENT DE L'INSTITUTION	65





Finances de **la ville**



Le contexte économique
et budgétaire **au niveau
européen et national**

Une pandémie qui affecte l'économie et le cadre général budgétaire des pays membres de l'Union Européenne (UE)

La crise sanitaire liée à l'épidémie de la Covid-19 a engendré une récession économique de taille suite à l'arrêt forcé de certaines activités. Pour atténuer l'impact de la crise sur les ménages et les entreprises, les finances publiques des pays membres de l'UE ont été fortement mobilisées au détriment du Pacte de Stabilité et de Croissance (PSC).

DES CRITÈRES DE STABILITÉ EN SOUFFRANCE

La récession économique actuelle et son impact sur les finances publiques affaiblissent considérablement les "**critères de convergence**" issus du Traité de Maastricht visant à rapprocher les économies très différentes des Etats membres.

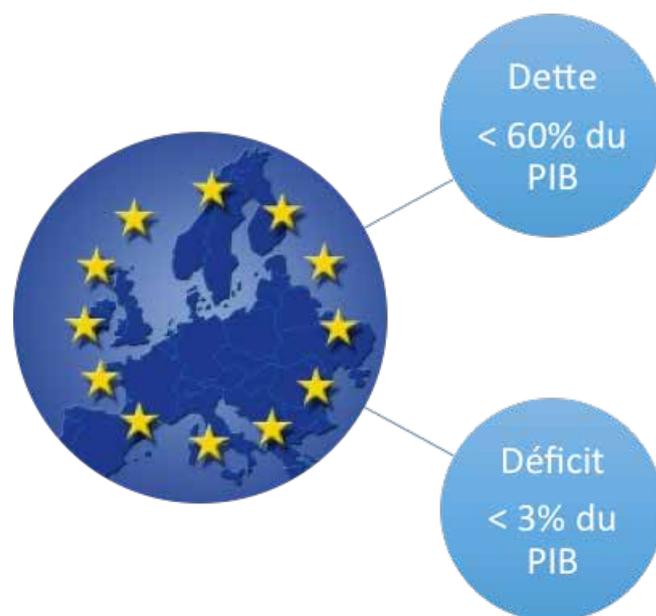
Selon ces critères, le **déficit public annuel** d'un Etat membre ne doit pas excéder **3 % du Produit Intérieur Brut (PIB)**, et la **dette publique 60 % du PIB**.

D'après les prévisions en cours, la dette publique de la zone UE atteindra en moyenne presque 100% du PIB tandis que le déficit annuel s'élèvera à 11%.

Le taux de chômage est encore maintenu à un niveau acceptable (7%) grâce au dispositif du chômage partiel et la prise en charge massive des salaires par les Etats membres.

Si ces mesures temporaires venaient à prendre fin pendant que l'activité peinerait à rebondir, une vague de licenciements conséquente interviendrait et ferait grimper le chômage.

Quoi qu'il en soit, les finances publiques actuelles sont à ce jour fortement éprouvées : la dépense publique explose (financement du chômage partiel et de plans de relance) alors que les recettes issues de la fiscalité économique se rétractent (imposition sur les sociétés, taxe sur la valeur ajoutée) entraînant mécaniquement une dégradation des soldes publics et un fort recours à l'endettement.



Les critères de Maastricht évoqués précédemment, déjà questionnés avant la crise, apparaissent fragilisés. Justifieront-ils demain des politiques de rigueur visant à réduire l'endettement des pays membres ? ou vont-ils évoluer et s'assouplir en faveur d'une politique de relance ?

Ce débat qui s'ouvrira sans doute lors des prochains mois et les choix qui en résulteront, conditionneront les politiques de demain, les budgets des Etats membres et par ricochet ceux des collectivités territoriales.

Les principales mesures contenues dans le projet de loi de Finances (PLF) 2021

Le PLF 2021, actuellement débattu par les Parlementaires, vise en premier lieu à **répondre à la crise économique** (PIB en recul de 10 % en 2020) engendrée par l'épidémie. L'objectif est d'atténuer l'impact de la crise en soutenant les entreprises et les ménages tout en préparant les conditions d'une relance compétitive de l'économie française (croissance attendue en 2021 : + 8 %). Alors que le solde public était ramené en dessous de 3% du PIB entre 2017 et 2019, il atteindrait 6,7 % du PIB en 2021 sous l'effet du plan de relance soit en baisse par rapport à 2020 (déficit de 10 % du PIB) mais toujours à un niveau supérieur par rapport aux critères de Maastricht.

PLF 2021

Plan France « relance »

Enveloppe de **100 milliards d'€** destinée à relancer l'activité économique, protéger de la crise les plus vulnérables et accélérer la transition écologique et numérique

30 milliards pour **une croissance verte** (rénovation énergétique des bâtiments publics et privés, développement filière de production d'hydrogène vert, développement des transports en commun dont ferroviaires)

35 milliards pour **renforcer la compétitivité des entreprises** (baisse d'impôts de production, renforcement fonds propres TPE/PME, mise à niveau numérique et modernisation des équipements de production des TPE/PME)

35 milliards pour **soutenir l'emploi et garantir la cohésion sociale** (prise en charge activité partielle, la formation, accompagner les plus précaires, soutenir la culture et l'économie sociale et solidaire, etc)

Missions régaliennes renforcées

Hausse des moyens alloués à la **sécurité intérieure**, la « **Défense** », la **justice** et à l'**éducation**

+ 200 millions d'€ pour la sécurité intérieure et 2 000 policiers et gendarmes recrutés

+ 1,7 milliards d'€ pour la Défense dont recrutement de 200 militaires

+ 1,4 milliards d'€ pour l'éducation (revalorisation des rémunérations pour les directeurs d'école et les enseignants en début de carrière, recrutement de 4000 accompagnants d'élèves en situation de handicap)

Soutien aux collectivités

L'État associe les collectivités à son plan de relance, augmente ses **aides à l'investissement local** et **maintient ses dotations de fonctionnement**

50 milliards d'€ pour soutenir l'investissement local (+100 millions par rapport à l'an passé)

27 milliards d'€ d'aides au fonctionnement courant des collectivités locales (dont 18 milliards d'€ au profit des communes – enveloppe stabilisée)

1 milliard d'€ pour le nouveau programme de renouvellement urbain

17 millions d'€ pour lancer de nouvelles cités éducatives

10 millions d'€ pour le financement de postes d'adultes-relais afin de soutenir l'emploi et la formation

Un impact probable mais mesuré de l'épidémie sur le budget 2021 de la commune

Les collectivités territoriales, y compris les communes, font face à la crise sanitaire en répondant aux besoins immédiats des populations, en aidant les entreprises ou encore en soutenant le secteur associatif. Le rapport Cazeneuve du 29 juillet 2020 évalue l'impact de la pandémie sur les finances actuelles et à venir des collectivités. A Maxéville, le coût de la gestion de la crise sanitaire en 2020 est estimé à environ 120 000 €. **Pour 2021, il est envisagé, si l'équilibre budgétaire le permet, d'inscrire au budget une enveloppe de dépenses imprévues de cette importance afin d'absorber les effets de la crise sur les comptes de la ville.**

Dépenses nouvelles et recettes en moins

100 000 € de dépenses nouvelles
en 2020 dont :

56 000 € de dépenses RH supplémentaires (renfort des équipes de ménage et primes exceptionnelles Covid)

18 000 € d'aides alimentaires

14 000 € pour permettre d'accueillir une usine de fabrication de masques aux Brasseries

11 000 € de produits d'entretien et matériels divers

120 000 € de recettes en moins en 2020
dont :

73 000 € de loyers annulés (dont Eurofins – bâtiment Cuénot)

20 000 € suite à l'abattement de 25 % accordé à aux entreprises sur la Taxe Locale sur la Publicité Extérieure (TLPE)

18 000 € de redevances non perçues au titre des activités périscolaires (restauration scolaire, garderies etc)

6 000 € de locations en moins (salle)

Dépenses en moins et recettes en plus

100 000 € de dépenses en moins
en 2020 dont :

31 000 € d'heures supplémentaires en moins

30 000 € de dépenses annulées au titre de la restauration scolaire (hors marché UFCV)

18 000 € liés au séjour annulé des séniors

7 000 € au titre de la classe transplantée à Luttenbach

4 000 € liés à l'annulation de transports périscolaires

3 000 € d'aides aux familles pour les gardes périscolaires

200 € de recettes en plus en 2020 :

200 € versés par l'Etat pour cofinancer l'achat de certains masques (les aides du Département et de la Métropole étaient déjà intégrées dans le coût d'acquisition des autres masques)

A photograph of a business meeting, overlaid with a semi-transparent red filter. In the foreground, a person's hands are pointing at a document on a table. The document contains various financial charts, including a pie chart and a bar chart. Another person's hand is holding a pen over the document. In the background, a laptop is open on the table. The overall scene suggests a professional discussion about financial matters.

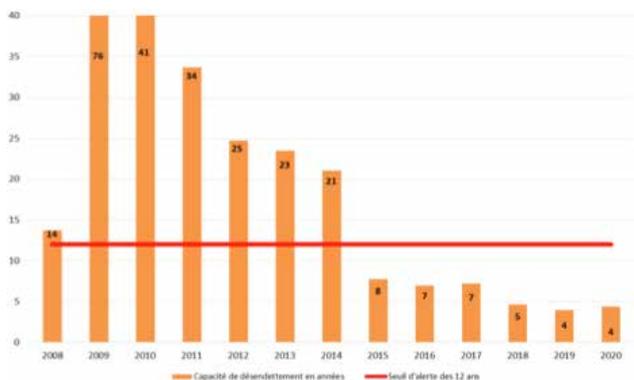
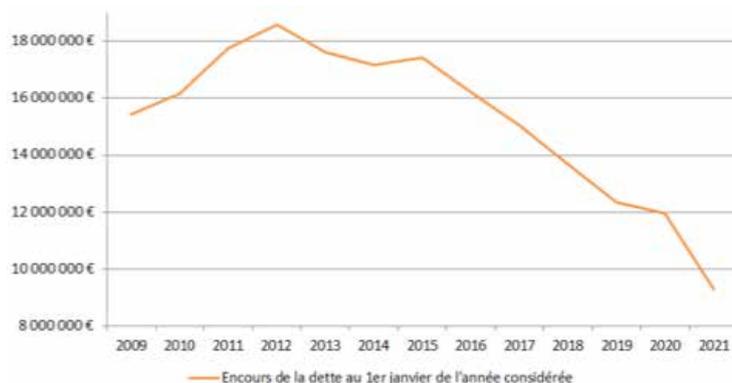
La situation financière
de la ville à l'aune
d'un **programme
d'investissements
ambitieux à financer**

Une ville moins endettée

La gestion de la dette effectuée lors du mandat précédent a permis à la ville de quitter la zone de surendettement. Au 31 décembre 2020, l'endettement sera proche des 9 M€ tandis que la capacité de désendettement restera à un niveau très rassurant.

UNE DETTE EN FORTE DÉCROISSANCE

La dette que la ville doit rembourser est passée de 17 M€ à environ 9 M€. **Une telle baisse** offre à l'avenir des possibilités plus aisées pour emprunter de nouveau. Cette perspective est d'autant plus rassurante que les taux d'intérêts demeurent bas.

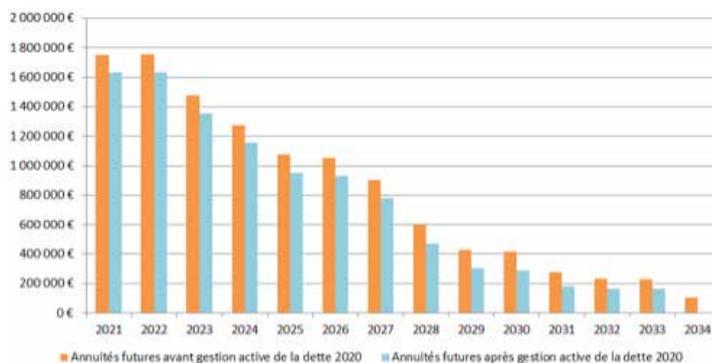


UNE CAPACITÉ DE DÉSENDETTEMENT PLUS FORTE

Surtout, alors que notre capacité de désendettement fut jusqu'en 2014 au-dessus du seuil à risque, elle s'élèvera au 1^{er} janvier 2021 à 5 ans (estimation CA 2020). Pour mémoire, la capacité de désendettement est égale au quotient entre l'encours de la dette et l'épargne brute. L'épargne brute correspond quant à elle à l'autofinancement de la ville (recettes – dépenses de fonctionnement).

UNE RENÉGOCIATION INTÉRESSANTE MENÉE EN 2020

La crise sanitaire ayant retardé la réalisation de certains travaux prévus au budget 2020, des crédits ont pu être mobilisés afin de rembourser par anticipation 2 emprunts conformément aux orientations budgétaires 2020 (le remboursement d'autres emprunts avant la clôture est envisagée). A ce jour, cette opération de 1,2 M€ a permis d'accélérer le désendettement, d'opérer des gains financiers (56 K€) et de réduire les annuités futures (- 120 K€ / an).



Une ville moins endettée (suite)

Comme chaque année, le débat d'orientation budgétaire est l'occasion de faire un point sur la structure de la dette. **Au 1^{er} janvier 2021**, la dette de la commune sera composée de **22 emprunts** souscrits auprès de **3 banques** (Caisse d'Épargne, Société de financement de local, Caisse des dépôts et consignations) pour un capital restant dû d'environ **9 M€**.

UNE DETTE ASSAINIE MAIS À SURVEILLER

Comme l'indique le tableau ci-contre élaboré à partir de la charte Gissler dite « de bonne conduite », 85 % de la dette communale ne présente aucun risque.

structure	indice	poids
A	1	71,85 %
Hors Charte	Hors Charte	15,06 %
B	4	6,82 %
E	1	6,26 %

Près de 15 % de la dette est toutefois considérée hors catégorie et correspond à l'emprunt structuré (CE 2008-01) souscrit en 2007 pour un montant de 3 M€ qui s'éteindra en 2033 et dont le capital restant dû s'élève en 2021 à 1,56 M€.

Indices sous-jacents

- 1 Indices zone euro
- 2 Indices inflation française ou inflation zone euro ou écart entre ces indices
- 3 Ecart d'indices en zone euro
- 4 Indices hors zone euro et écart d'indices dont l'un est un indice hors zone euro (mais dans la zone OCDE)
- 5 Ecart d'indices hors zone euro (mais dans la zone OCDE)

Afin de limiter les risques liés à la volatilité des intérêts de cet emprunt (dépendants du cours du \$ et du CHF), une provision de 150 K€ a été constituée en 2017 et une convention a été signée avec l'État et son fonds de soutien.

Structures

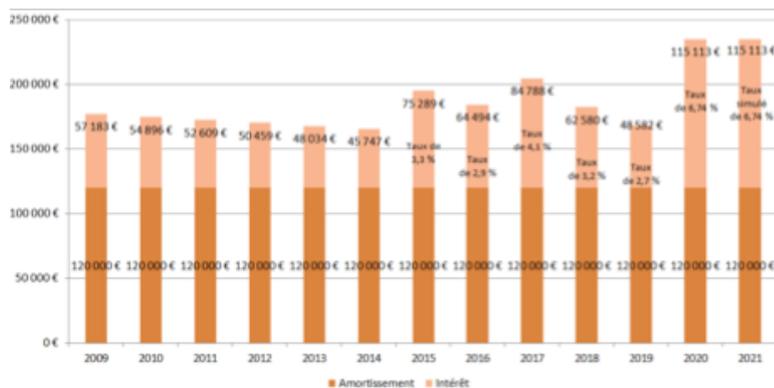
- A Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)
- B Barrière simple. Pas d'effet levier
- C Option d'échange (swaption)
- D Multiplicateur jusqu'à 3, Multiplicateur jusqu'à 5 capé
- E Multiplication jusqu'à 5

Pour mémoire, cette dernière convention prévoit deux types d'aides de la part de l'État :

- prendre en charge la part des intérêts supérieurs à 7 % environ ;
- ou prendre en charge l'Indemnité de Remboursement Anticipé (IRA) de l'emprunt à hauteur de 58 %.

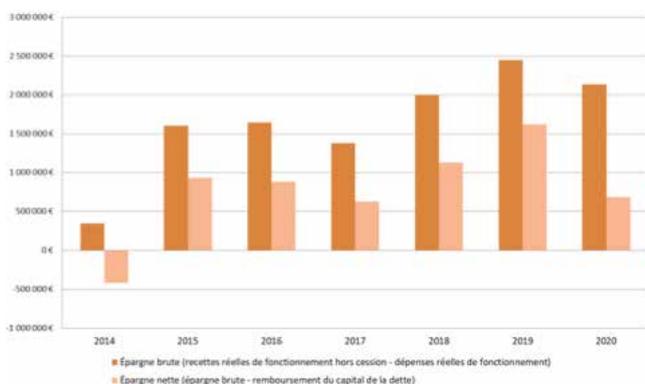
Vu le niveau actuel élevé de l'IRA (environ 2 M€), l'aide actuelle porte sur une éventuelle envolée des taux d'intérêts.

Parallèlement, il est envisagé une inscription prudente au budget 2021 avec un taux d'intérêt simulé à près de 7 %, soit 115 K€ d'intérêts (voir graphique ci-contre : en 2020 le taux d'intérêt s'est élevé à 6,74 %).



Une ville dotée d'une capacité d'autofinancement satisfaisante

Surendettée jusqu'en 2014, la ville ne pouvait plus recourir à l'emprunt et n'a eu d'autres choix que de retrouver une capacité à autofinancer ses investissements en dégagant des recettes supplémentaires. Au 1^{er} janvier 2021, cette capacité sera à nouveau satisfaisante.

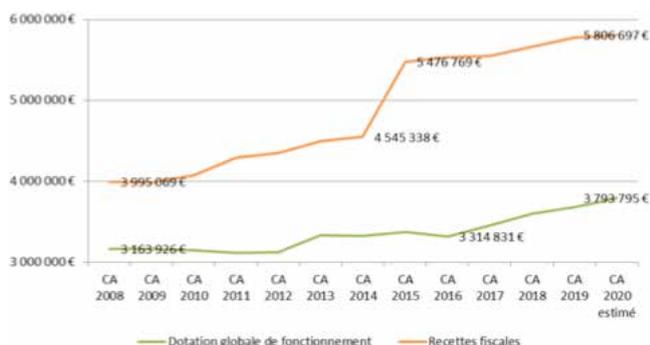
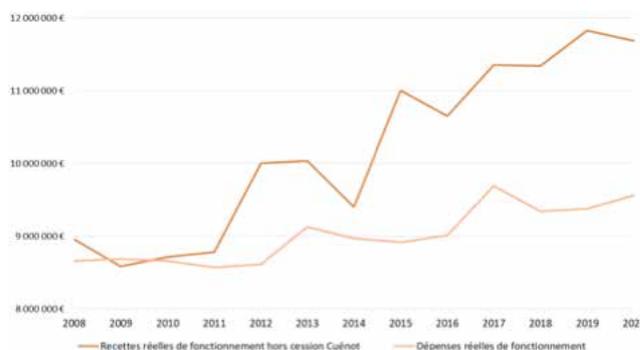


UNE ÉPARGNE POSITIVE

La lecture des niveaux d'épargne démontre un redressement évident de notre capacité d'autofinancement. A la clôture de l'exercice 2020, l'épargne de la ville, bien qu'estimée à la baisse en raison de l'intégration de la dette Cuénot au sein du budget principal, sera à nouveau largement positive ce qui offrira des marges de manœuvre pour 2021.

UN EFFET DE CISEAUX ÉVITÉ

L'amélioration des capacités d'autofinancement de la ville a été rendue possible grâce à une évolution favorable des recettes et dépenses de fonctionnement depuis 2015. Comme le montre le graphique ci-contre, l'effet de ciseaux a été contenu (le 2 courbes ci-contre ont tendance à s'éloigner) contrairement à la période 2008-2014.



DES RECETTES DYNAMIQUES ISSUES DES DOTATIONS ET DE LA FISCALITÉ

L'augmentation des recettes de fonctionnement depuis 2015 s'explique par l'accroissement des dotations perçues auprès de l'État (voir ci-contre l'évolution de la Dotation Globale de Fonctionnement) et de la fiscalité.

Un Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI) ambitieux à financer

La commune a élaboré un Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI) qui traduit une forte volonté d'investir sur son territoire durant les années à venir. **Ce PPI ambitieux de 46,5 M€, scindé en 2 périodes** (une première phase sur la période **2020-2026** et une seconde sur la période **2027-2032**) permet de donner un cap, une direction à suivre et constitue un document de référence permettant de définir une stratégie financière pour ce mandat et planifier l'organisation technique à déployer pour réaliser ce programme.

PPI 2020 – 2032 (en millions d'€)

	20	21	22	23	24	25	26	Total 2020- 2026	27	28	29	30	31	32	Total 2027- 2032	Total PPI
EPFL – Rachat des Brasseries	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5			2,6								2,6
Dettes (capital)	2,7	1,5	1,7	1,5	1,5	1,4	1,5	11,8	1,5	1,2	1,1	1,1	1	0,9	6,8	18,6
Crèche	0,6	0,3						0,9								0,9
Parc Léo Lagrange	0,08	0,4						0,4								0,4
Cœur de village phase 1	0,03	0,9	0,3					1,2								1,2
École St-Exupéry	0,05	0,05	0,7	0,7				1,5								1,5
Centre technique municipal	0,02	0,03	0,03	0,7	1,1			1,9								1,9
Halle des quais, Tonnerrie, Maison des directeurs		0,5	0,8	0,2				1,5						1	1	2,5
Autres dépenses d'invest.	1,8	0,6	0,4	0,4	0,4	0,4	0,4	4,4								4,4
École Moselly		0,3						0,3								0,3
Aires jeux		0,04						0,04								0,04
Mise en accessibilité ERP – phase 1		0,1						0,1								0,1
Démolition Pavillon Collin		0,2						0,2								0,2
Conformité électrique des Brasseries		0,02						0,02								0,02
Consolidation Chaufferie					0,1			0,1								0,1
Maison du Lien et de la Solidarité	0,03	0,05	0,4					0,5								0,5
Gymnase Léo Lagrange (sol, peinture)		0,2						0,2								0,2
Cimetière		0,05						0,05								0,05
Stade Darnys (pelouses)			0,05	0,5	0,5			1								1
Salle Multi-Activités		0,05	0,05		0,7	0,7		1,5								1,5
MJC (toiture)							0,1	0,1								0,1
Mise en accessibilité ERP – phase 2						0,2	0,2	0,4	0,6						0,6	1
Cœur de village phase 2 (parc et écuries)									0,3						0,3	0,3
Stade Darnys (tribunes et vestiaires)									1						1	1
Gymnase Léo Lagrange (isolation)									0,3						0,3	0,3
École André Vautrin									0,3						0,3	0,3
Démolition Chaufferie									0,2						0,2	0,2
Travaux VRD Brasseries											0,5	0,5	0,5	0,5	2	2
Maisons de la Crusnes													1	0,5	1,5	1,5
Clos des Sages											1	1			2	2
Total	5,8	5,7	4,8	4,6	4,9	2,7	2,2	30,6	2,9	2,5	2,6	2,6	2,5	2,9	15,9	46,5

A hand holding a stack of coins over a small plant growing from a stack of coins on a grassy field. The entire image is overlaid with a semi-transparent red filter. The text is centered in the upper half of the image.

Des orientations
budgétaires 2021 intégrées
**au cœur d'une stratégie
pluriannuelle ambitieuse,
responsable et rigoureuse**

La stratégie de financement du Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI) 2020-2026

La stratégie définie par la municipalité pour financer la première phase du PPI (2020-2026) s'articule autour des 5 points clefs suivants :

1

LISSER LES TRAVAUX DANS LE TEMPS

30,6 M€

répartis entre 2020 et 2026 puis 16 M€ prévus pour la phase 2 du PPI (2027-2032)

2

PRÉSERVER L'AUTOFINANCEMENT

11,6 M€

d'épargne brute (autofinancement) générée sur la période (soit 1,6 M€ / an environ)

3

RECOURIR MODÉRÉMENT À L'EMPRUNT

11 M€

d'emprunts à répartir sur 6 exercices tout en maintenant une capacité de désendettement inférieure à 12 ans

4

ACTIVER LE LEVIER DES SUBVENTIONS

2 M€

de subventions à obtenir (hors DPV qui est évaluée à 3,5 M€ en fonctionnement et donc intégrée à l'épargne brute)

5

MOBILISER LES RECETTES COMPLÉMENTAIRES

6 M€

issus de la vente du bâtiment Cuénot (3,3 M€ environ et 2,7 M€ issus de la récupération de la TVA acquittée)

UN CAP AMBITIEUX, RESPONSABLE ET RIGOUREUX

Le PPI élaboré par la commune est **ambitieux**. La première phase prévue entre 2020 et 2026 s'élève à **30,6 M€** et représente près du double des investissements constatés entre 2013 et 2019.

Afin de ne pas dégrader une situation financière en nette amélioration depuis la fin du dernier mandat, il est nécessaire de mener une stratégie **responsable** permettant de financer ce PPI.

Le **lissage des travaux** apparaît d'abord essentiel pour absorber leurs coûts sur la durée. La mise en place d'un PPI et d'Autorisations de Programme (AP) pluriannuelles, confortées annuellement par des Crédits de Paiement (CP) permettent d'optimiser financièrement et techniquement la réalisation de projets conséquents.

Face à l'importance du volume d'investissements à financer, le recours à **l'emprunt** s'avèrera également nécessaire. Après 6 années de baisse du niveau d'endettement, celui-ci augmentera à nouveau mécaniquement. Pour rendre soutenable cet endettement, la ville s'engage à maintenir sa capacité de désendettement à moins de 12 ans tout au long du mandat.

L'**autofinancement** actuel de la ville devra donc en parallèle être préservé pour assurer d'une part le financement du PPI et rendre d'autre part l'endettement soutenable. Pour y parvenir une **maîtrise rigoureuse de la section de fonctionnement** est envisagée de deux façons : limiter l'évolution des dépenses de fonctionnement et maintenir une dynamique de recettes satisfaisante. Sur ce dernier point, le défi pour les années à venir sera grand puisque toute hausse de la fiscalité pesant sur les ménages est exclue tandis que l'État devra combler les déficits engendrés par la crise sanitaire et risque de revoir à la baisse ses niveaux de dotation.

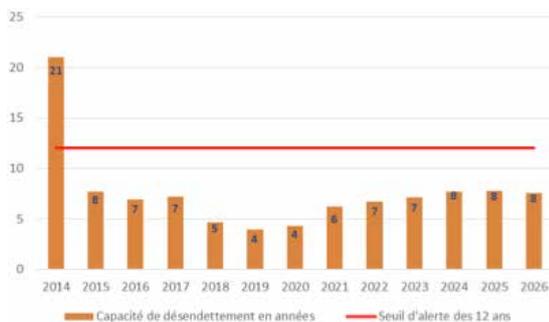
Enfin, la recherche de **subventions** mobilisera toute notre énergie pour convaincre d'autres acteurs de cofinancer nos investissements structurants et atténuer ainsi notre besoin d'emprunter.

Le recours à un endettement modéré et contrôlé

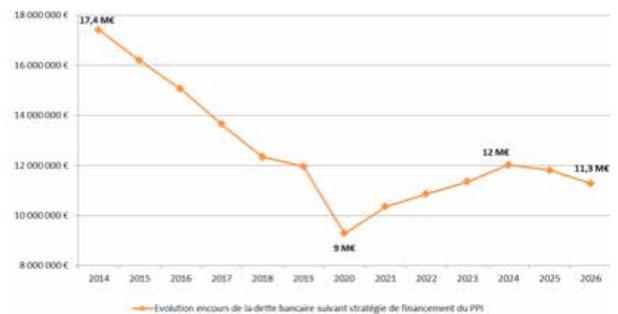
Emprunter en 2021 et lors des prochains exercices s'avère nécessaire dans l'optique de réaliser et financer un programme d'investissement ambitieux. La présente page indique la trajectoire visée en matière d'endettement pour ce mandat.

2021

Pour 2021, à 2 mois de la clôture de l'exercice le besoin d'emprunt est estimé à environ **2,5 M€**. Ce montant devra bien sûr être affiné en fonction du calcul du résultat définitif de l'exercice en cours.



Suivant la stratégie de financement du PPI, le niveau de la capacité de désendettement de la ville resterait inférieur au seuil d'alerte des 12 ans tout au long du mandat.



Suivant la stratégie de financement du PPI, le niveau de la dette s'élèverait à environ 10 M€ en fin d'année 2021 et atteindrait son plus haut niveau du mandat en 2024 avec 12 M€.

2026

En fin de mandat, l'encours de la dette se situerait à environ **11 M€** soit un niveau légèrement supérieur à 2020 (9 M€).

Des efforts à réaliser sur la section de fonctionnement pour préserver l'autofinancement

Le maintien d'une épargne brute moyenne de 1,5 M€ sur la période 2020-2026 et d'une épargne nette positive conditionne le financement du PPI. La trajectoire visée figure dans l'histogramme en bas de page. Pour y parvenir, la ville souhaite s'appuyer sur 2 orientations phares : une limitation des dépenses de fonctionnement et le maintien du niveau de recettes actuelles malgré un contexte incertain.

2 ORIENTATIONS PHARES

MAÎTRISE DES DÉPENSES

Stratégie PPI 2021 – 2026 :

+ 1 % / an au maximum des charges de personnel

+ 0,5 % / an au maximum des charges à caractère général

Dépenses réelles de fonctionnement évoluant de 9,5 M€ en 2021 à 9,7 M€ en 2026

Budget 2021 :

Hausse des dépenses de fonctionnement estimée à moins de 1 % par rapport au BP 2020

Hausse limitée malgré + 100 K€ liés à l'exploitation de la crèche sous forme d'une Délégation de Service Public (DSP)

Baisse des charges financières grâce au désendettement

MAINTENIR UNE DYNAMIQUE DE RECETTES

Stratégie PPI 2021 – 2026 :

Maintien attendu des dotations malgré un contexte incertain (déficit de l'Etat qui sera à financer les années à venir)

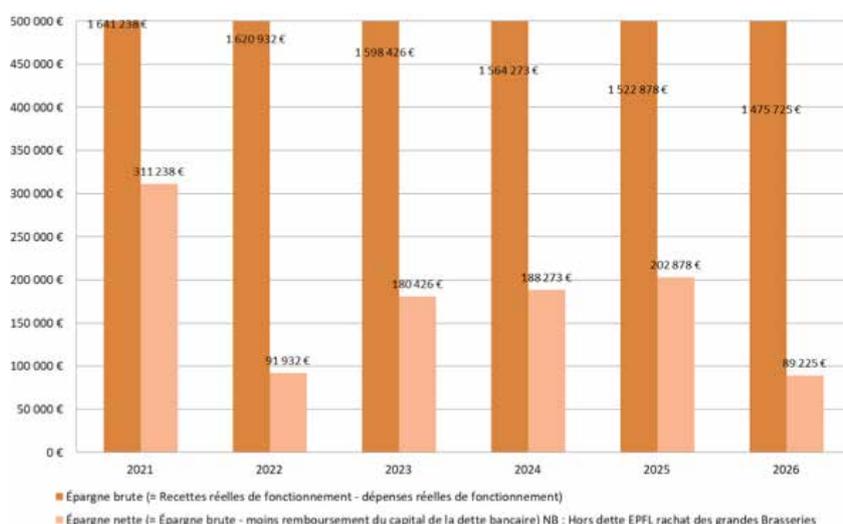
Recettes réelles de fonctionnement attendues à 11,2 M€ / an en moyenne

Budget 2021 :

Stabilisation des recettes fiscales

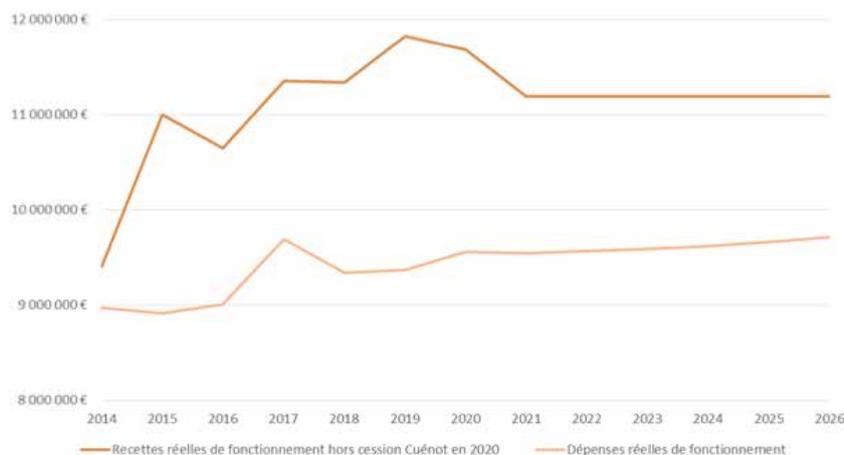
Dotations globales de fonctionnement (DGF) maintenue au même niveau

Recettes réelles de fonctionnement estimées à 11,2 M€



Des efforts à réaliser sur la section de fonctionnement pour préserver l'autofinancement (suite)

La maîtrise des dépenses de fonctionnement passe par une gestion rigoureuse de la masse salariale. La trajectoire inscrite dans la stratégie de financement du PPI vise une limitation de l'augmentation des charges de personnel à + 1 % / an. Cette trajectoire permettra ainsi de stabiliser les dépenses de fonctionnement conformément au graphique ci-dessous.



UNE LIMITATION DES DÉPENSES RH

CRÉATION DE POSTE LIMITÉE

Stratégie PPI 2021 – 2026 :

Stabilisation des effectifs

Optimisation de la ressource humaine et de la gestion des compétences

Remplacement optimisé et non automatique de postes vacants (départs en retraite, maladie)

Budget 2021 :

Objectif de + 1% d'augmentation par rapport au BP 2020

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES RH :

Budget 2021 :

133 agents municipaux dont 113 titulaires, 17 contractuels et 3 apprentis

77 % d'agents relevant de la catégorie C, 11 % issus de B et 12 % relevant de la catégorie A

5,07 M€ de charges de personnel :

dont 2,5 M€ de traitements indiciaires pour les fonctionnaires et 331 K€ pour les agents contractuels

dont 264 K€ de régime indemnitaire

dont 216 K€ pour le 13^{ème} mois

dont 75 K€ d'heures supplémentaires

dont 49 K€ au titre de la nouvelle bonification indiciaire

dont 15 K€ d'astreintes

Poursuivre la recherche de subventions

La recherche de subventions auprès de partenaires extérieurs s'avère déterminante pour cofinancer les chantiers importants inscrits au PPI et emprunter de manière mesurée. Hors DPV (subvention d'investissement comptabilisée paradoxalement en section de fonctionnement conformément à la nomenclature comptable M14), les subventions déjà notifiées qui restent à être encaissées s'élèvent à près d'1 M€ sur la période du mandat. L'objectif affiché et inscrit dans le plan de financement du PPI s'appuie sur l'obtention d'1 M€ de subventions supplémentaires.



Liste des subventions obtenues	Solde en cours	Budget 2021
Rénovation école Saint-Exupéry (DPV* 2019)	560 000 €	168 000 €
Crèche (DPV 2017)	76 000 €	76 000 €
Maison du Lien et de la Solidarité (DPV 2016)	248 000 €	36 000 €
École <u>Moselly</u> (DPV 2015)	200 000 €	200 000 €
Total DPV à encaisser	1 218 000 €	480 000 €
Bâtiment de l'urbanisme (DETR* 2020)	32 500 €	32 500 €
Toiture Hôtel de Ville (DSIL* 2020)	74 600 €	74 600 €
Toiture Chaufferie (DETR 2019)	81 000 €	
<u>Ada'p</u> (FSIL 2016)	36 000 €	36 000 €
Total Subventions Etat (Hors DPV) à encaisser	224 100 €	143 100 €
Objectif nouvelles subventions PPI 2021-2026 à obtenir auprès de l'Etat hors DPV (cœur de village, CTM, salle multi-activités ...)	500 000 €	



Liste des subventions obtenues	Solde en cours	Budget 2021
Toiture Chaufferie (Région)	143 500 €	
Hall des Quais, Tonnellerie et Maison directeurs (Région)	466 000 €	466 000 €
Crèche (Région)	60 000 €	60 000 €
Crèche (Département)	60 000 €	60 000 €
Total Subventions Régions et Département	729 500 €	586 000 €
Objectif nouvelles subventions PPI 2021-2026 auprès d'autres partenaires que l'Etat (cœur de village, CTM, salle multi-activités ...)	500 000 €	

DPV = Dotation Politique de la Ville (subvention d'investissement comptabilisée en fonctionnement)
 DETR = Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (subvention d'investissement)
 DSIL = Dotation de Soutien à l'Investissement Local (subvention d'investissement)

NB : à noter qu'une demande exceptionnelle a été transmise à nos partenaires afin de maintenir les subventions qui nous avaient été allouées dans le cadre de la réfection de la toiture Chaufferie malgré l'arrêt du chantier. L'objectif serait de préserver ces subventions pour les travaux à réaliser sur la Tonnellerie et la Halle des Quais situées en face de la Chaufferie.





1 /

Une ville en **transition** **écologique** et **environnementale**

Une ville en transition écologique et environnementale

La Ville de Maxéville s'inscrit et s'engage dans une transition écologique énergétique et environnementale au travers :

1. De la réduction de la consommation d'énergie, de l'amélioration de la performance énergétique et du développement de la production d'énergies renouvelables, autant pour son patrimoine bâti communal que pour l'amélioration de l'habitat des maxévillois,
2. De l'incitation et l'encouragement à utiliser des modes de déplacements doux et alternatifs,
3. Du développement d'une alimentation bio et locale avec une agriculture urbaine de proximité, gages d'une production à minima raisonnée et d'une consommation écoresponsable,
4. De la sensibilisation des maxévillois au développement durable, à la mémoire des lieux et à la richesse du patrimoine local,
5. De la protection de la nature et de la biodiversité,
6. Des démarches et actions donnant la possibilité aux maxévillois d'être acteurs citoyens engagés de leur ville



Les services de la commune réalisent déjà au quotidien de nombreuses actions en faveur du développement durable sur les 3 piliers qui le fonde (environnemental, économique et social), comme :

- Le tri des déchets et la gestion des déchets de chantier,
- la dématérialisation des procédures, actes et services de la collectivité,
- la mise en place du marché des producteurs (approvisionnement local),
- le label Entreprise (valorisation des bonnes pratiques),
- le soutien des associations d'insertion professionnelles (INFOSEL, ARELIA, REBONDS ...),
- l'utilisation de véhicules électriques,
- la gestion de l'eau (adaptation et choix des plants) et le changement de plants (arbustes « exotiques » non adaptés) pour des variétés adaptées à nos régions.

La poursuite et l'amplification de ces démarches et actions pour une Ville en transition écologique et environnementale s'appuieront en 2021 sur de nouvelles actions transversales sur la mobilité, l'habitat, la sensibilisation des habitants, ou bien encore la gestion du patrimoine communale déclinées ci-après.

La Ville de Maxéville encourage les habitants à trier leurs déchets

1-1

L'AMÉLIORATION THERMIQUE ET LE CONFORT DES BATIMENTS COMMUNAUX POUR DES SERVICES DE QUALITÉ

La commune rénove ses bâtiments et construit de nouveaux services en étant soucieuse de son impact écologique.

La réduction de la facture énergétique est un volet primordial (réduction des coûts de fonctionnement), en complément d'un confort thermique pour les usagers. La réhabilitation du bâtiment « urbanisme » ou encore, la création d'une Structure Multi Accueil pour la petite enfance sont des exemples de cette gestion dynamique du patrimoine. Mais encore, pour les écoles et équipements en lien avec l'enfance et la jeunesse, ces travaux doivent permettre d'apporter un environnement de qualité, offrir des espaces agréables et confortables.

.....
NOS DÉFIS POUR 2021 :

- Ouverture au second semestre de la Structure Multi Accueil de la petite enfance au Champ-Le-Bœuf,
 - Lancement de la rénovation de la Maison du Lien et de la Solidarité,
 - Changement des menuiseries à l'école Moselly,
 - Démarrage de l'étude sur la rénovation thermique du groupe scolaire Saint Exupéry,
 - Le soutien de l'Agence Locale de l'Energie et du Climat (ALEC) sur le suivi et l'amélioration de la gestion des énergies dans les bâtiments publics (Maison de l'Habitat et du développement Durable).
-



1-2

UN PROGRAMME PLURIANNUEL D'ENTRETIEN DU PATRIMOINE COMMUNAL

La configuration géographique de la commune, la richesse de ses quartiers (associations, entreprises, services), leur histoire... ont construit la ville et son patrimoine communal. Même si de nombreux bâtiments ont déjà connu des rénovations (complexes sportifs Marie Marvingt et Léo Lagrange, toiture de Hôtel de Ville, bâtiment urbanisme, écoles Jules Romain, ...) le travail n'est pas terminé avant de pouvoir mettre en place un programme d'entretien global du patrimoine.

.....
NOS DÉFIS POUR 2021 :

- Sur le site des Brasseries : Toiture et accessibilité de la « halle des quais » et de la « Tonnellerie »,
 - Lancement de l'étude sur la réhabilitation des locaux du Centre Technique Municipal.
-

1-3

RÉDUIRE LA CONSOMMATION D'ÉNERGIE

Au vu des enjeux environnementaux, la commune souhaite continuer la mise en place d'actions et de projets tournés vers les économies d'énergies, mais aussi de pouvoir les réduire. Ainsi, une réflexion constante fait partie intégrante des nouvelles interventions de Maxéville.

.....
NOS DÉFIS POUR 2021 :

- L'éclairage public est une compétence Métropolitaine. Sur le territoire de la commune, elle poursuit le renouvellement du matériel avec le changement des sources lumineuses moins énergivores (LED), l'adaptation des horaires d'éclairage (dans les heures creuses de la nuit) avec une baisse de 50% d'intensité suivant les voiries où sont situés les lampadaires programmables....,
 - Travail avec les entreprises et magasins pour une extinction totale des enseignes après fermeture pour éviter toute pollution lumineuse inutile,
 - Renouvellement des illuminations de Noël adaptées pour une consommation d'énergie maîtrisée,
 - Tendre, avec le soutien de l'ALEC qui apporte un soutien en ingénierie à la commune sur les futurs projets, vers l'achat « d'électricité verte » pour toute la consommation communale,
 - Réalisation d'un programme de travaux annuels dans les bâtiments communaux pour réduire les coûts de fonctionnement,
 - Gérer l'arrosage des espaces verts par les services techniques et la réduction des massifs,
 - La mise en place de récupérateurs d'eau de pluie sur le gymnase Léo Lagrange pour arrosage du Parc voisin.
-

1-4

UNE POLITIQUE D'AMÉLIORATION DE L'HABITAT RENFORCÉE

Le Programme d'Intérêt Général (PIG) d'amélioration de l'habitat dans le Grand Nancy permet aux habitants de Maxéville (propriétaires occupants ou propriétaires bailleurs) d'avoir des conseils, d'être accompagnés, d'être aidés pour la réalisation de travaux de rénovation énergétique ou l'adaptation d'un logement.

Il existe également des aides liées au Développement Durable comme pour l'achat de récupérateurs d'eau. Ce dispositif est complété par des aides financières de la commune pour les travaux de ravalement de façade et d'acoustique.

.....
NOS DÉFIS POUR 2021 :

- Poursuite du PIG et des aides communales (façades et acoustiques) par un accompagnement personnalisé et gratuit pour les Maxévillois par la SPL Grand Nancy Habitat,
 - Etudier une prime pour les récupérateurs d'eau enterrés et reliés au réseau toilettes et lave-linges,
 - Réflexion sur une aide aux particuliers sur l'installation de panneaux photovoltaïques effectué par un spécialiste agréé RGE (Reconnu Garant de l'Environnement).
-



Le renouvellement des illuminations de Noël adaptées pour une consommation d'énergie maîtrisée fait partie des défis à relever pour 2021

2

SÉCURISER LES DÉPLACEMENTS DES PIÉTONS, DES CYCLISTES ET DES VÉHICULES

En partenariat avec les services de Métropole, la commune améliore le réseau viaire de par :

- la réfection de voirie,
- la sécurisation (traitement des intersections rues Gambetta /Leclerc et Gambetta/Lorraine),
- la création de voiries partagées (la création de la rue des Solidarités)
- ou bien encore adaptation du stationnement (création du parking de la République).



Amélioration, en lien avec la Métropole, du réseau de pistes cyclables et de partage de la voirie

NOS DÉFIS POUR 2021 :

- Mise en place pour encourager l'utilisation de modes de déplacements doux et alternatifs d'un véritable plan « vélos et piétons » liant les déplacements urbains et les promenades,
- Mise en place d'aménagements spécifiques rue de la République pour réduire la vitesse,
- Aménagement d'une zone de rencontre (limitée à 20 km/h) rue de l'Orne suite à l'implantation au Champ-le-Bœuf de nouveaux équipements (structure multi accueil petite enfance et Parc Léo Lagrange) et en complément du complexe sportif Léo Lagrange,
- Démarrage des travaux qualitatifs d'aménagement du « Cœur de Village » via la dynamisation des commerces et des services du quartier, la mise en valeur du patrimoine des anciennes mines, la gestion des eaux d'exhaure, des aménagements ludiques, un traitement qualitatif des revêtements de sol, tout en améliorant la circulation de cette traversée de ville et en créant une atmosphère de « village »,
- Amélioration en lien avec la Métropole du réseau de pistes cyclables et de partage de

la voirie (association Atelier Vélo, Police Municipale), développement de range-vélos (centre-ville, proche des nouveaux équipements) et amélioration des trajets intermodaux « bus/ vélos »,

- Réflexion sur la mise en place d'une prime à l'achat de vélos électriques,
- Poursuite du désenclavement du site des Brasserie pour les déplacements doux.

3

LE MARCHÉ DES PRODUCTEURS

NOS DÉFIS POUR 2021 :

- Poursuivre le marché hebdomadaire du jeudi et soutenir le travail des producteurs en informant sur les bienfaits d'une nourriture issue du circuit bio et de l'agriculture raisonnée,
- Développer des animations liées au développement durable en fonction des saisons et continuer les rendez-vous musicaux pour favoriser le lien social.



Plantations en pied de mur

4-1 DES ACTIONS CIBLÉES POUR SENSIBILISER ET INFORMER LES HABITANTS

Les habitants sont les principaux acteurs du territoire pour limiter l'impact sur l'environnement. La commune s'associe à ce partenariat indispensable et propose de nombreuses actions de sensibilisation et d'informations.

.....
NOS DÉFIS POUR 2021 :

- Participation à la semaine du Développement Durable (mise en place d'ateliers), distribution de compost, sensibilisation à la réduction et la valorisation des déchets... ; et à la semaine européenne de réduction des déchets en partenariat avec les acteurs du territoire (Métropole du Grand Nancy, meurthe-et-moselle HABITAT, Office Métropolitain de l'Habitat, associations...),

- Incitation des habitants à s'approprier les espaces communs et faire évoluer leurs habitudes : plantations en pied de mur, dans le cimetière...
-

4-2 DÉCOUVRIR LE PATRIMOINE DE MAXÉVILLE PAR LA MISE EN VALEUR D'UN RÉSEAU DE SENTIERS DE RANDONNÉES

La commune possède de nombreux sentiers, traces d'un usage du passé, de découverte des espaces boisés, des jardins... Un développement, une réfection mais aussi une mise en valeur, par un balisage adapté et une signalétique thématique, permet de mettre en lumière un patrimoine naturel de qualité.

.....
NOS DÉFIS POUR 2021 :

- Mettre en valeur du patrimoine industriel par la finalisation du « Sentier des Carrières »,
 - Créer des sentiers entre Meurthe et Canal et du centre village pour un usage de déplacements urbains et de promenades,
 - Valoriser la « biodiversité » des sentiers par les projets des étudiants du Lycée agricole de Pixérécourt
-

5

MIEUX ACCUEILLIR LES HABITANTS DANS LES ESPACES PUBLICS ET DANS UNE PHILOSOPHIE DE « GESTION RAISONNÉE »

Le service « Cadre de vie » en charge de la gestion des espaces verts de la commune (parcs, espaces verts, forêt, sentier de randonnées...), déjà « 0 Phyto » et « 3 libellules », poursuit son engagement avec la FREDON, réseau historique d'organismes sans but lucratif né à la fin du XIX^{ème} siècle et dédié à la santé des végétaux, sur la mise en place d'un plan de gestion, tout en améliorant les aménagements à destination de jeunes comme les aires de jeux et espaces de repos pour les familles.

.....
NOS DÉFIS POUR 2021 :

- Finaliser le programme du plan de gestion (évolution des habitudes de travail, plan de formation des agents, sensibilisation de la population...),
- Entretien des sentiers de la commune,
- Poursuivre la gestion différenciée des espaces : fauchage tardif, éco-pâturage, plantation en pied de mur,..
- Re-végétaliser notre ville où cela est possible avec implantation d'arbres, tout en préservant nos poumons verts,
- Favoriser la prise en main de la rue par les habitants en mettant en place une Orientation d'Aménagement Programmée (OAP) Environnementale sur le secteur des Cadières. Y favoriser par exemple des jardins partagés, des bacs à légumes, des composteurs partagés de façon à créer un véritable lien social entre les habitants,
- Réaliser les derniers travaux au parc Léo Lagrange par la réalisation d'une serre et d'une cabane sur « l'espace potager ». Un espace partagé en permaculture qui va permettre de rassembler les associations et les habitants du quartier autour de ce projet coconstruit par leurs soins depuis 3 ans.



Déambulation secteur Les Aulnes

6

ÊTRE PROCHE DES HABITANTS POUR MIEUX RÉPONDRE A LEURS BESOINS

En amont et pendant les projets, la commune est très attachée à l'association de ses habitants pour co-construire ces derniers. La commune est à l'écoute de ses habitants et tient compte de leur avis. Elle a été récompensée par le prix ENVIROBAT Grand Est 2020 avec une « mention spéciale du jury : participation » pour la transformation du terrain de football du complexe sportif Léo Lagrange en espace multifonctionnel de détente.

.....
NOS DÉFIS POUR 2021 :

- Poursuivre les rencontres avec les habitants par l'organisation des déambulations dans les quartiers,
- Suivre les demandes issues des rencontres, déambulations, contacts mails ou réunions publiques de manière transversale avec tous les services de la ville, contribuer ainsi au quotidien à conforter la confiance des citoyens dans leurs élus,
- Réaliser l'espace potager sur le parc Léo Lagrange en permaculture avec une dimension Ecole de jardinage,
- Démarrer un groupe de travail sur le quartier Meurthe et Canal en vue d'aménagement pour familles et enfants/ados,
- Organisation des Facebook live en complément des différents supports de communication et d'information déjà en place (magazine, site internet, Facebook...).





2 /

Une ville **attentive**
à son école,
lieu de réussite,
d'autonomie,
d'épanouissement et
d'égalité des chances
pour tous les enfants

Une ville attentive à son école, lieu de réussite, d'autonomie, d'épanouissement et d'égalité des chances pour tous les enfants

Le parcours scolaire d'un enfant se joue pour beaucoup dans les premières années. Le dispositif Réseau d'Éducation Prioritaire (REP) permet une scolarisation dès 2 ans en REP+.

L'école primaire est en effet le lieu des apprentissages fondamentaux mais aussi celui où les premiers retards sont susceptibles d'apparaître. Elle est marquée par une forte répercussion des inégalités sociales sur la réussite scolaire. C'est l'école primaire qui transmet les premiers éléments d'une culture commune nourrie des savoirs fondamentaux, des valeurs et des compétences indispensables à une poursuite d'études réussie, à l'exercice de la citoyenneté et à la vie dans une société démocratique.

Pour ces raisons, l'école est une priorité de la municipalité. Lutter contre le déterminisme social anime l'équipe municipale. Les enseignants de la commune peuvent compter sur la municipalité dans le cadre de leurs projets spécifiques afin de prévenir certaines difficultés et favoriser l'éveil et l'épanouissement de chaque enfant.

1 FAVORISER LA VIE ET LA RÉUSSITE SCOLAIRE PASSE AUSSI PAR UNE ACTION VOLONTAIRE DE SOLIDARITÉ

Afin qu'aucun enfant ne soit pénalisé pour des raisons financières, **nos défis pour 2021** consisteront à :

- Maintenir une totale gratuité des Nouvelles Activités Périscolaires (NAP), qui en permet leur fréquentation pour tous les enfants,
- Reconduire le matin les petits déjeuners gratuits, et la restauration scolaire à 1€,
- Favoriser l'organisation des classes transplantées culturelles, de découvertes de lieux qui autorisent les enfants à vivre des expériences en dehors de la classe,
- Permettre aux enfants de fréquenter des lieux culturels diversifiés, de rencontrer des artistes, écrivains...tout au long de leurs parcours scolaires. La ville accompagne financièrement les projets éducatifs des écoles, en reconnaît la qualité,
- Sensibiliser les parents à la scolarisation des enfants dès 2 ans dans les quartiers prioritaires. L'entrée à l'école maternelle est une chance pour les parents et les enfants. Elle correspond souvent à une première expérience éducative en collectivité, créatrice de nouveaux repères affectifs et sociaux. C'est la première étape de la scolarité et un moment décisif.
- Accueillir les enfants en situation de handicap et faciliter leur inclusion. Le droit à l'éducation pour tous les enfants, quels que soient leurs profils, est un droit fondamental. En classe, les AESH (Accompagnants des Élèves en Situation de Handicap) contribuent de manière remarquable à l'inclusion de ces élèves aux besoins spécifiques,
- Faciliter l'intégration des élèves étrangers, issus de l'immigration. Une classe UPE2A (Unité Pédagogique pour Élèves Allophones Arrivants) a été ouverte au sein de l'école élémentaire Saint Exupéry. Elle accueille des enfants vivants sur la commune ou sur les communes limitrophes. Cette unité est un dispositif ouvert de soutien aux élèves dont la langue maternelle n'est pas le français (niveau débutant et soutien linguistique).
- Faire vivre le conseil municipal d'enfants, en lien avec son programme dans des actions citoyennes (le respect de l'autre, la tolérance, ...) et humanitaires. Et ce en permettant aux jeunes élus de notamment partager leur expérience avec d'autres élus de communes voisines, de se rendre dans des lieux vivants de la démocratie.

2

SOLIDARITÉ ET ÉGALITÉ DES CHANCES, PIERRES ANGULAIRES DES DISPOSITIFS DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE (DRE) ET DU REP+

Depuis trente ans, les inégalités de destin ont progressé dans notre pays : selon l'endroit de naissance, sa famille, l'école fréquentée, les chances de réussite ne sont pas les mêmes. C'est pourquoi, suite à une expérimentation en 2019, le dispositif des **Cités éducatives** a été pérennisé et développé à travers le territoire national. Il s'inscrit dans le cadre des mesures nouvelles prises par le ministère de l'Éducation nationale et de la jeunesse : scolarisation obligatoire dès 3 ans, dédoublement des classes, Plan mercredi, "Devoirs faits", prime Rep+, petits déjeuners à l'école, etc...

Maxéville, en lien avec les acteurs du territoire a souhaité s'engager dans cette démarche et a travaillé en 2020 sur ce projet ambitieux mais nécessaire. En effet, même si les Cités éducatives visent à intensifier les prises en charges éducatives des enfants à partir de 3 ans et des jeunes jusqu'à 25 ans, avant, pendant, autour et après le cadre scolaire, elles consistent surtout en une grande alliance des acteurs éducatifs travaillant dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville : services de l'État, des collectivités, associations, habitants.

Le parcours scolaire d'un enfant se joue pour beaucoup dans les premières années. **Le dispositif Réseau d'Éducation Prioritaire+ (REP+)** permet et invite à une scolarisation dès 2 ans. L'école primaire est en effet le lieu des apprentissages fondamentaux mais aussi celui où les premiers retards sont susceptibles d'apparaître.

Favoriser la vie et la réussite scolaire, cela passe aussi par une action volontaire de solidarité, afin qu'aucun enfant ne soit pénalisé pour des raisons financières. Les choix budgétaires pour cette action s'exercent à différents niveaux :

- participation aux NAP restant gratuite,
- organisation des classes transplantées (culturelles, de découvertes de lieux...),
- moyens supplémentaires aux crédits de fonctionnement et d'investissement.

Cette solidarité s'exerce aussi et plus particulièrement dans le cadre du **Dispositif de Réussite Éducative (DRE)**, dans celui du REP+ et de la Cité Éducative. Pour les familles qui rencontrent le plus de difficultés et sont parfois en rupture avec l'école, un accompagnement individualisé de la famille et de l'enfant en grande section de maternelle jusqu'à la 3^{ème} est proposé. Des groupes de partages sont organisés au sein desquels les échanges, l'écoute et le partage permettent de faire évoluer les représentations sur l'école et d'en réaffirmer les enjeux. La ville offre ainsi les moyens pour que ces familles se rencontrent, qu'elles ne se sentent pas isolées face à leurs difficultés.

..... **NOS DÉFIS POUR 2021 :**

- **Coordonner les acteurs éducatifs (et les actions) et notamment à travers la Cité Éducative**
- **Renforcer des équipes en place sur la coordination des partenaires et sur l'opérationnalité des actions de la Cité Éducative, complétant ainsi le partenariat déjà existant**
- **Adhérer à la charte « Villes Amies des Enfants » en travaillant autour de cinq engagements sur les thématiques du bien-être, de la protection, de l'éducation, de la participation et du respect de chaque enfant et chaque jeune. L'élaboration d'un plan municipal sur 2020-2026 sera le fil conducteur d'une politique fortement engagée autour de la Petite-Enfance, de la Jeunesse et de la Famille.**



3 **LA CONSTRUCTION, PARMI LES PROJETS PHARE DU MANDAT, D'UNE SALLE MULTI ACCUEILS ET DE RESTAURATION SCOLAIRE EN PARTICULIER**

Construite à proximité du groupe scolaire André Vautrin, l'année 2021 en définira son implantation et définira les besoins auxquels elle doit répondre.

Nous poursuivrons avec nos différents prestataires un travail autour de l'alimentation dans nos différents lieux de restauration avec pour objectifs :

- D'adapter plus encore les repas aux besoins nutritionnels des enfants, avec une attention particulière aux produits alimentaires durables qui préservent l'environnement, aux produits issus de l'agriculture biologique et de circuits courts,
- De réduire le gaspillage alimentaire par des actions de sensibilisation auprès des enfants.

4 **LES ÉCOLES LIEUX D'APPRENTISSAGE ET D'EXERCICE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DES PREMIERS GESTES ET COMPORTEMENTS ÉCOLOGISTES**

La rénovation du groupe scolaire S^t Exupéry, second grand projet s'inscrit dans notre mandat. Elle portera principalement sur l'isolation, la réduction de l'ensemble des coûts énergétiques, la sécurité. Les espaces des cours d'école seront repensés et feront l'objet d'une démarche écologique et environnementale.



5
**UNE FRACTURE
 NUMÉRIQUE PRÉSENTE**

Si elle touche des adultes, elle peut exister aussi chez les enfants : frontière symbolique difficilement visible voire totalement imperceptible. La dotation d'équipements informatiques et leur maintenance, pour les professeurs des écoles mais aussi pour les enfants (tablettes, ordinateurs...) doit permettre de réduire cette fracture et favoriser une plus grande égalité face à ces outils qui ne sont pas toujours présents dans certaines familles.

.....
NOS DÉFIS POUR 2021 :

- poursuivre avec les enseignants le plan pluriannuel d'investissement numérique dans les écoles. Les contenus numériques offrent de nombreuses possibilités pour enrichir la pédagogie des enseignants. Le numérique éducatif offre les moyens de personnaliser les apprentissages et de faire progresser tous les élèves,
 - installer l'Espace Numérique de Travail (ENT) afin de faciliter la communication avec les parents et leur participation à la vie de l'école.
-

6
**LUTTER CONTRE LES EFFETS
 DÉLÉTÈRES DU CONFINEMENT
 GÉNÉRÉ PAR LE COVID 19**

La municipalité accompagnera les projets qui tenteront de réduire ces effets négatifs, relevés par le monde éducatif et par l'association des pédiatres. Nos défis pour 2021 :

-
- lutter contre la prise de poids des enfants : des actions de sensibilisation à l'hygiène alimentaire seront engagées,
 - lutter contre le décrochage scolaire : la municipalité répondra aux projets initiés par les enseignants, par les différents partenaires,
 - lutter contre la fragilisation affective de certains enfants, de leurs familles.
-

Considérant que les bénéfices éducatifs et sociaux apportés par l'école sont très supérieurs aux risques d'une éventuelle contamination par le Covid -19 de l'enfant en milieu scolaire, il s'agira de prévenir les contaminations en :

-
- respectant le protocole sanitaire préconisé par le Ministère de l'Éducation Nationale, en particulier le nettoyage et la désinfection régulière des écoles,
 - prenant les précautions d'hygiène pour prévenir la transmission des virus hivernaux
 - respectant les gestes barrière dont la ventilation régulière des locaux,
 - distribuant du gel hydro alcoolique mis à disposition à l'entrée de chaque établissement et dans chaque classe tout en limitant son utilisation et en privilégiant un lavage régulier des mains.
-





3 /

Une ville attentive à **son** **enfance** et à **sa** **jeunesse**

Une ville attentive à son enfance et à sa jeunesse

L'année 2020 a fortement été perturbée par la pandémie de Covid-19 et les mesures de restrictions et de confinement. Cependant la Ville de Maxéville a gardé la volonté de maintenir un lien étroit avec les familles et les professionnels de la **Petite-Enfance**.

Quant à la Jeunesse, elle traverse quasiment la totalité des compétences et services d'une collectivité. La mobilisation des acteurs doit donc être représentative de cette **transversalité**. Le travail de **coordination** et de réseau avec l'ensemble des partenaires associatifs et institutionnels est notre modus operandi.

Notre choix est de travailler dans une logique de « **parcours jeune** » tenant compte des caractéristiques des tranches d'âge car les attentes ne sont pas les mêmes entre enfants, adolescents et jeunes adultes. Nous déclinons l'impératif de la mixité et de l'accès au service public à travers les thématiques de la culture, de la citoyenneté, de l'éducation et de l'insertion professionnelle.

1

ACCOMPAGNER À LA PARENTALITÉ

La petite enfance est une étape essentielle au cours de laquelle l'attitude des parents et des adultes qui entourent l'enfant, agit sur son épanouissement, son avenir et sa capacité à instaurer des liens sociaux en toute sérénité. Chacun est unique dans son identité et sa personnalité. Accepter la différence, c'est reconnaître l'autre dans sa richesse. Le respect des règles sociales, l'écoute, la curiosité, ouvrent sur le monde extérieur. Se connaître, se respecter, crée une confiance mutuelle permettant une relation, une réflexion, un cheminement...

La Ville de Maxéville a pour volonté de contribuer à créer un environnement favorable à l'exercice de la fonction parentale, au développement de l'enfant, notamment en valorisant les compétences et l'épanouissement du parent. Cependant, il reste néanmoins nécessaire et primordial d'accompagner les parents le plus tôt possible dans leur fonction parentale.

Le partenariat du service Petite-Enfance avec la Ludothèque, la Médiathèque ou encore le Service d'Animation permet aujourd'hui de développer les actions en ce sens.

La semaine de la Petite-Enfance, qui s'est ainsi déroulée du 10 au 18 février autour de journées portes ouvertes, d'activités manuelles et sportives ou d'actions spécifiques, a réuni plus de 130 personnes (parents, enfants et professionnels compris). Temps privilégié pour permettre les rencontres et les échanges entre parents, enfants et professionnels, est l'occasion d'informations - animations conviviales et éducatives au sein de chaque structure de la Petite-Enfance. Ainsi les crèches, le multi-accueil les Canailoux, le Relais Assistantes Maternelles (RAM), les haltes garderies, les jardins d'enfants, les services péri et extra-scolaires, les ludothèques mais également les assistantes maternelles, ont ouvert leurs portes aux parents.



Ouverture d'une crèche multi-accueil
sur le quartier Champ-le-Boeuf

.....
NOS DÉFIS POUR 2021 :

- Dans le but d'accompagner au mieux les parents dans leur fonction parentale, et en complémentarité avec les actions partenariales, Maxéville a fait le choix d'implanter un Lieu d'Accueil Enfants Parents (LAEP) sur le quartier Plateau de Haye/Champ-le-Bœuf. Cet outil, au service de la politique petite enfance, s'articulera autour de trois axes d'intervention :

- informer et accompagner les familles dans la définition du projet d'accueil de leur enfant
- proposer une offre d'accueil de qualité, diversifié et adaptée aux besoins des familles,
- accompagner et soutenir les parents dans l'exercice de leur fonction parentale

- En parallèle, un réel accompagnement à la parentalité va être travaillé de façon collégiale avec les partenaires. Il s'agira de proposer un soutien dans leur parcours de futurs parents. La nouvelle Stratégie Nationale de soutien à la parentalité 2018-2022 « Dessine-moi un parent » propose à l'ensemble des parents de jeunes enfants un parcours complet et cohérent de services d'accompagnement, faisant appel à l'ensemble des acteurs concernés sur le territoire, de la formulation du projet d'enfant à la scolarisation. C'est donc dans ce sens que Maxéville orienter ses projets et actions à venir.

- Garder un temps spécifique où chacun, parent – enfant et professionnels pourra être informé, orienté est nécessaire à une bonne connaissance des dispositifs existants. Même si cette année encore, tous les acteurs de la Petite-Enfance ont souhaité participer à la Semaine de la Petite-Enfance, le nouveau format choisi depuis 2017, semble être de moins en moins adapté aux demandes et besoins des familles. En effet, le format « forum » où tous les partenaires sont réunis sur un même lieu serait à retenir pour 2021.

- Les activités Petite-Enfance seront bien évidemment renouvelées si les conditions sanitaires le permettent, en lien étroit avec les autres dispositifs de la Petite-Enfance : les établissements scolaires, le futur LAEP, les Services Scolaire-Jeunesse-Culture, le RAM, le Dispositif de Réussite Educative, la Cité Educative...

.....

2

FAVORISER L'ACCUEIL DES JEUNES ENFANTS

Le service Petite Enfance de la Ville de Maxéville est essentiellement centré sur l'accueil des 0-3 ans par le biais :

- du Relais Assistantes Maternelles (RAM) qui regroupe 65 professionnelles qui ont accueilli 85 enfants sur 2019 dont 54 âgés de 0 à 3 ans. Potentiellement, 118 enfants pourraient être accueillis à la journée, 49 enfants en périscolaires et 17 en horaire particulier ;
- Des partenariats en cours avec 6 structures d'accueil du Jeune Enfant situées à Maxéville ou à l'extérieur, qui permettent une offre de 90 places accueillant jusqu'à 126 enfants :
 - Les Crèches Associatives Franco-Anglaise : Baby Prince et Petits Poucet (Laxou)
 - Le Jardin d'enfants Franco-Allemand : Pumuckl (Maxéville)
 - La crèche associative : Les Ptits Malins (Nancy)
 - La crèche d'entreprise : Mirabelle (Maxéville)
 - La halte-Garderie Les Canailloux (Laxou)
 - La Halte-Garderie Les P'tis Lutins (Malzéville)

Cependant, l'augmentation et la spécificité (fort taux de logements sociaux notamment) de la population de Maxéville, et l'entrée en Réseau d'Éducation Prioritaire du quartier Champ-Le-Bœuf, poussent à penser autrement le service Petite-Enfance. Ainsi, la ville de Maxéville a souhaité se doter d'un établissement d'accueil de jeunes enfants, de type Multi-accueil de 22 places, sur le quartier Plateau de Haye-Champ-le-Bœuf, territoire constitutif de la Nouvelle Géographie de la politique de la Ville 2015-2022.

La ville de Maxéville ayant choisi de s'engager fortement dans la déclinaison du Plan National de prévention et de lutte contre la pauvreté ; elle souhaite développer, via la création de cette crèche, une offre d'accueil accessible et diversifiée mais également de permettre aux parents de continuer à exercer leur activité professionnelle, d'accéder à la formation et de favoriser le retour à l'emploi.

Cette nouvelle Crèche de 22 places aura pour mission d'accompagner et favoriser l'accès ou le retour à l'emploi aux familles monoparentales, aux femmes isolées. La Délégation de Service Public engagée en 2020, devrait permettre une ouverture de l'établissement en septembre 2021.

NOS DÉFIS POUR 2021 :

- Afin de permettre un réel libre choix du mode d'accueil de leurs enfants, la ville de Maxéville souhaite proposer aux familles une aide à l'accueil au domicile, en complément de l'aide déjà existante sur le temps périscolaire. En effet, la différence du coût entre un Etablissement d'Accueil du Jeune Enfant et un accueil chez une assistante maternelle peut être importante selon les ressources des familles. En diminuant cet écart, les familles auront ainsi davantage la possibilité de choisir le mode d'accueil adapté à leur situation et aux besoins de l'enfant,
- Ouvrir la crèche multi-accueil sur le quartier du Champ le Bœuf : choix du délégataire et construction du projet pédagogique de la structure.



3 DES LIEUX D'ACCUEIL POUR LA RÉUSSITE, L'AUTONOMIE ET L'ÉPANOUISSEMENT DE TOUS LES JEUNES DE 6 À 18 ANS

S'appuyant sur nos lieux d'accueil jeunes que sont Max'anim et Zadomax, nos défis pour 2021 :

- développer cet accueil jeune ;
- proposer une offre de service extrascolaire au plus près des besoins des jeunes,
- proposer des rendez-vous sportifs afin de permettre à chacun de découvrir et de s'initier à différentes pratiques sportives ;
- encourager les projets et les initiatives des jeunes (projet culturels ou sportifs) ;
- permettre aux enfants de fréquenter des lieux culturels diversifiés, de rencontrer des artistes, écrivains ;
- accueillir les enfants en situation de handicap et faciliter leur inclusion.

4 ACCOMPAGNER LES PLUS DE 16 ANS DANS LEURS ORIENTATIONS ET LEURS PROJETS

- créer un réseau d'acteurs œuvrant pour l'emploi, la recherche d'un travail ou d'une formation ; l'emploi doit être la préoccupation de chaque acteur associatif et culturel,
- cibler des actions culturelles en direction de jeunes qui ne se manifestent pas forcément, comme le développement d'actions chantiers Jeunes,
- organiser une journée d'accueil citoyenne pour les jeunes de 16 ans qui viennent se faire recenser.



MBC
ALSACE
Associations de Business Centres

**EN ENTREPRENEUR,
ON VOUS ACCOMPAGNE**
CHARGÉ E-HE

- APPRÉHENSION DES IDÉES
- DÉFINITION DE LA PROPOSITION DE VUE
- ACCÈS AU FINANCEMENT
- DÉVELOPPEMENT DU BUSINESS

CONSEIL ET FORMATION
PAR A VOUS



4 /

une ville soucieuse
de l'emploi, **vecteur
d'insertion et
d'émancipation**

Une ville soucieuse de l'emploi, vecteur d'insertion et d'émancipation

Maxéville est une ville attrayante au niveau économique. Notre défi consiste à réduire l'écart existant entre 5000 emplois offerts par les 600 entreprises installées sur notre territoire, et d'autre part 24% de demandeurs d'emploi avec un profil plutôt jeune, non diplômé et sans expérience particulière.

1

FACILITER ET ACCOMPAGNER LA VIE DES ACTEURS ÉCONOMIQUES

La Ville de Maxéville poursuivra des actions menées « au quotidien », à savoir des visites d'entreprises, l'accueil d'entrepreneurs, l'accueil des jeunes créateurs d'entreprise et de toute structure déjà implantée qui manifeste un projet de développement sur notre territoire.

Elle assurera également une mission de développement économique de proximité auprès de différents réseaux territoriaux tels qu'ARTICOM ou les deux associations « ATP » (une Association, un Territoire, un Projet), « Saint Jacques Activités » et « Nancy Porte Nord ».



2

CONFORTER LE LIEN ENTRE ENTREPRISES ET DEMANDEURS D'EMPLOI

Suite à la poursuite du partenariat avec l'association des Coachs Professionnels ICN et l'Ecole de Coaching ICN, la Ville de Maxéville permettra à des personnes en insertion et/ou en recherche d'emploi, de bénéficier d'outils performants et innovants qui traditionnellement sont réservés à d'autres publics (les cadres, les sportifs). Notre objectif est toujours celui de permettre aux jeunes, aux demandeurs d'emploi, d'appréhender leurs recherches mieux préparées, avec une plus grande sérénité et une confiance en soi renforcée.

Nous avons également pour objectif de mobiliser et d'informer nos demandeurs d'emploi sur les opportunités d'insertion existantes sur notre territoire et les formations, comme par exemple les secteurs de l'industrie ou du bâtiment qui sont pourvoyeurs d'opportunités professionnelles.

Toujours dans l'objectif de conduire une politique visant le retour à l'emploi des Maxévillois, nous savons que celui-ci peut également amener à la création d'entreprises avec des acteurs comme ALEXIS, l'ADIE ou France Lorraine Active.



3 FAVORISER L'ACCÈS A L'EMPLOI

L'approche en la matière de la ville de Maxéville est double :

- Plus territoriale en fédérant et en coordonnant les acteurs institutionnels, économiques et associatifs. La ville anime une coordination d'acteurs autour de la Gouvernance Territoriale Emploi (GTE) qui réunit Pôle Emploi, Maison de l'emploi, Département, associations d'insertion. L'objectif est de coordonner l'ensemble des acteurs au travers d'une information partagée, d'une veille des dispositifs, du public et de la mise en œuvre d'une co-construction d'actions,
- Plus de proximité, en instaurant une relation privilégiée avec le public par un accompagnement individualisé soutenu :
 - renforcer les parcours d'insertion sociale et professionnelle en amenant les demandeurs d'emploi à s'engager dans une démarche et de développement personnel et professionnel,
 - amorcer une première étape vers un parcours d'insertion pour les personnes très éloignées de l'emploi (avec des espaces de socialisation couplés de temps de chantiers),
 - éviter la rupture et la discontinuité des étapes.

NOS DÉFIS POUR 2021

- **Consolider les outils en matière emploi et développement économique (forum, Gouvernance territoriale emploi...)**
- **Améliorer le suivi des demandeurs d'emplois Maxévillois**
- **Poursuivre la lutte contre les freins liés à l'accès à l'emploi notamment en optimisant les dispositifs du permis de conduire, pour que chacun ait les mêmes chances de se déplacer pour se rendre à son travail ou à une formation**
- **Poursuivre le soutien de la ville au secteur de l'économie sociale et solidaire, de ses actions économiques et en faveur de l'emploi**
- **Mettre en place un diagnostic « cœur de ville » pour permettre d'établir des lignes directrices en matière :**
 - **d'implantations de commerces**
 - **d'accessibilité, de mobilité**
 - **d'urbanisme et d'aménagement**
 - **de services aux habitants**



Maison du Lien et de la Solidarité



5 /

Une ville **solidaire**



Une ville solidaire

Avec un territoire contrasté, face à des difficultés sociales, économiques et sanitaires, la Ville de Maxéville poursuit ses efforts en matière de promotion de moyens favorisant la solidarité et des services rendus aux habitants.

En 2020, plus que jamais, le concept de « Solidarité » a pris tout son sens avec une année marquée par deux confinements liée à la crise sanitaire du Covid-19. Les services, les décisions ont dû s'adapter aux besoins des bénéficiaires et à un contexte sanitaire très contraint. Ainsi les deux épiceries solidaires ont maintenues leurs activités en s'adaptant à chaque situation (livraison, retrait de colis).

Qu'il soit simplement psychologique, l'aide apportée au quotidien par les équipes du Pôle Solidarité est et a été primordiale pour éviter à certaines situations de se dégrader plus que nécessaire. Cette année 2020 marquera définitivement une nouvelle façon de travailler, de penser nos dispositifs et de réfléchir à une meilleure adaptation de nos fonctionnements.

1

FAIRE VIVRE LA SOLIDARITÉ

Pour ne laisser personne sur le bord du chemin, s'organise à l'échelle de la ville une solidarité qui mobilise de nombreux acteurs. Il s'agit de rompre les situations les plus précaires et qui pourraient aller à l'exclusion par une aide ponctuelle. Cette réponse, complémentaire à celles d'autres acteurs, est un appui transitoire destiné à soutenir la personne dans un moment de difficulté.

En 2018, l'ouverture des épiceries solidaires de Maxéville a marqué une avancée importante dans l'accompagnement et la prise en charge globale des Maxévillois en situation de précarité. L'épicerie solidaire est l'outil d'accompagnement et d'insertion le plus adapté aux problématiques de la vie quotidienne (aide alimentaire, ateliers collectifs...).



2

AMÉLIORER ET ADAPTER NOTRE RÉPONSE SOCIALE PAR DES RÉPONSES SYSTÉMIQUES ET INCLUSIVES

Cette amélioration et adaptation passent par deux facteurs principaux :

- l'accès aux droits des administrés (simplifier les démarches et résorber le phénomène de « non recours).
- l'accueil et l'accessibilité du service. La Maison du Lien et de la Solidarité est le premier point d'accueil social, elle concentre en un même lieu des professionnels et des pratiques sociales et médico-sociales pour un accompagnement global des Maxévillois.

Les réponses apportées ne seraient être que sociales. L'inquiétude de ne pas pouvoir trouver une solution aux nombreux problèmes que les administrés rencontrent en cas de maladie, de séparation, de perte d'emploi, de logement ou de lien social, questionne le périmètre de nos actions. L'ambition reste de tisser un filet de sécurité pour tous les Maxévillois. Pour ce faire, les équipes de "La maison du Lien et de la Solidarité" sont mobilisées pour mieux répondre aux besoins d'accompagnement et pour faire face aux nouvelles demandes :

- accompagner la demande de logement
- identifier les besoins et consolider les mesures d'accompagnement des seniors et des personnes en situation de Handicap
- consolider les actions de prévention, d'action et d'événements liés à la santé
- continuer les actions en faveur de la réduction des inégalités sociales entre les territoires à travers les objectifs de la politique de la ville
- développer un service de médiation sociale et consolider les liens entre la Prévention spécialisée et les services des villes (identifier les besoins, orienter, intégrer)

NOS DÉFIS 2021 :

- Etre vigilant aux conséquences des deux confinements que 2020 a pu connaître en veillant à ce que les situations déjà fragiles ne connaissent pas de difficultés supplémentaires qui ne sauraient être anticipées
- Etre vigilant également à ces nouveaux publics touchés par ces crises sanitaires et par le chômage partiel
- Permettre de développer une certaine mobilité et un retour à l'autonomie du public suivi en lui permettant d'avoir accès à des dispositifs de transport au plus près de ses besoins
- Permettre de maintenir les publics dans leur logement en utilisant tous les dispositifs à disposition et de concert avec les partenaires institutionnels et associatifs présents sur le territoire
- Conforter les lieux de vie en lien avec les associations d'animation sociale
- Redynamiser l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite à travers les commissions intercommunales organisées par la Métropole afin de répondre au mieux aux besoins des Maxévillois.
- s'assurer autour des Epiceries Solidaires d'un équilibre nutritionnel et diversifié dans l'aide alimentaire,
- Continuer les réflexions et déclinaisons d'actions liées au protocole d'engagements renforcés et réciproques
- Pérenniser les réalisations effectuées lors du Projet de Rénovation Urbaine - PRU 1 dans le cadre du NPNRU
- Renforcer la gouvernance associative et institutionnelle du Plateau de Haye initiée en 2019
- Poursuivre le travail engagé par la Cité éducative du Plateau de Haye et améliorer la coordination des dispositifs afin de parvenir à des "Territoires à haute qualité éducative"





6 /

Une ville attentive aux aînés

Une ville attentive aux aînés

La crise sanitaire que nous vivons depuis début 2020 et les mesures de restriction et de confinement décidées ont exacerbé de manière considérable l'urgence de répondre aux besoins et aux difficultés rencontrées par nos aînés. Ce triste coup de projecteur sur la fragilité de leur santé, sur l'état de leurs conditions de vie et de leur isolement a permis de renforcer les dispositifs existants et de pointer du doigt, la précarité de certaines situations.

1

S'ENGAGER POUR UNE MEILLEURE INTÉGRATION DES SENIORS DANS LA VIE ET DANS LA VILLE

« Villes Amies des Aînés » est une démarche d'adaptation de la société au vieillissement créée par l'Organisation Mondiale de la Santé. Elle vise à encourager les collectivités à une prise en compte globale des enjeux liés au vieillissement de la population, principalement dans les politiques publiques mais aussi avec l'ensemble des acteurs d'un territoire. Le Réseau Francophone des Villes Amies des Aînés s'attache à développer cette démarche afin de mieux répondre aux défis de la transition démographique et de mieux vivre dans nos territoires.

Cette année, Maxéville a intégré ce réseau en signant la charte « Villes Amies des Aînés » et s'est engagé à travailler autour de 8 thématiques :

- Espaces extérieurs et bâtiments
- Transports et mobilité
- Habitat
- Information et communication
- Lien social et solidarité
- Culture et loisirs
- Participation citoyenne et emploi
- Autonomie, services et soins



La Ville qui propose depuis de nombreuses années des activités culturelles et de loisirs, a souhaité maintenir dans le respect des règles sanitaires, des ateliers de sophrologie, de gymnastique douce et une sortie à la journée. La vente de Pass de bus et la remise de colis de Noël ont également été maintenues, afin de ne pas isoler davantage les seniors pendant cette période difficile.

2

PERMETTRE UN MAINTIEN À DOMICILE DANS DE BONNES CONDITIONS

Depuis le début de la crise sanitaire de la COVID19, les mesures de restrictions et de confinement ont davantage isolé les personnes âgées. Ce malheureux constat a renforcé l'idée que vivre à domicile dans de bonnes conditions est essentiel. C'est pourquoi, Maxéville s'est davantage concentré sur le soutien et l'accompagnement des plus fragiles en portant une attention toute particulière sur l'aide à domicile, le portage de repas, la téléassistance.

Ces services ont été renforcés par un soutien téléphonique accru durant toutes les périodes de confinement, en complément du partenariat déjà existant avec le dispositif Monalisa, le Réseau Gérard Cuny et le PAERPA (Personne Agée en Risque de Perte d'Autonomie).

Suite à un diagnostic posé en 2018-2019, la Ville a également mis en place, via le CCAS, un dispositif de petits travaux à domicile pour les personnes âgées de 65 ans et plus et/ou handicapé âgé de 50 ans. Ces petites réparations, nécessaires et souvent urgentes, ne sont pas prises en charge par les professionnels spécialisés et par conséquent, n'entrent pas dans le champ de la concurrence. Elles concernent donc des interventions simples, ne nécessitant pas de gros travaux (changer une ampoule, un joint, accrocher un cadre, monter un meuble en kit, décrocher des rideaux...).

L'objectif premier de la mise en place d'un tel dispositif est de favoriser un maintien des relations entre la personne en perte d'autonomie et son environnement, de sorte à rompre l'isolement et la solitude qui pourraient s'installer chez des personnes âgées et/ou handicapées. L'objectif second est de pouvoir intervenir auprès d'un public empêché et ainsi favoriser l'accès aux droits et la détection de situations complexes.



NOS DÉFIS POUR 2021

- **S'inscrire pleinement dans la démarche « ville amie des aînés » en travaillant davantage avec les partenaires et en proposant une offre de services complète et adaptée à la population maxévilloise.**
- **Toujours dans le but de maintenir un lien étroit avec les plus fragiles, la Ville va proposer de fêter au domicile, les anniversaires des plus de 85 ans. La visite d'un élu, la remise d'un cadeau et un temps de partage permettront d'égayer un peu plus leur quotidien.**
- **Renforcer le lien social entre les administrés et la collectivité, en adhérant au dispositif de Téléphon'âge. Ce principe repose sur des rendez-vous téléphoniques au profit des seniors de Maxéville. Ce service est gratuit et consiste à recevoir un appel aux jours, heures et à la fréquence choisis par le senior, pour s'assurer qu'il va bien et prendre en compte ses éventuels besoins.**



Le complexe sportif Marie Marvingt



7 /

Une ville **sportive et culturelle, dynamique, diverse et accessible**

Une ville sportive et culturelle, dynamique, diverse et accessible

La culture et le sport ne sont pas séparés du monde, ils en sont l'expression. La « démocratisation culturelle », basée sur « l'accès à la culture » doit prendre acte des mutations du monde, de la ville, du quartier, tel un écosystème dont les règles évoluent et interagissent avec l'environnement qui l'inclut. Il est impossible de parler du développement d'une ville, d'un quartier ou d'une population, sans le centrer sur ses ressources premières : le développement des personnes. Les valeurs citoyennes, éducatives et pédagogiques, telles que le respect de soi, des autres, de l'adulte, des règles, font de la pratique sportive, mais aussi de l'investissement associatif et du bénévolat, de réels leviers de cohésion et d'intégration.

1 DÉVELOPPER UN INDISPENSABLE LIEN SOCIAL NÉCESSAIRE AU VIVRE ENSEMBLE SUR LE TERRITOIRE COMMUNAL

Au côté du monde associatif qui joue un rôle majeur dans la vie du territoire en poursuivant dans la proximité des missions structurantes et complémentaires de l'action publique, **nos défis pour 2021** consisteront à :

- accompagner et conseiller les associations sportives, culturelles et de loisirs par le biais d'aides logistiques à l'organisation d'événements, le prêt de salles et l'octroi de subventions,
- proposer une offre de services et d'équipements culturels (Médiathèque et ludothèques) et sportifs (les complexes sportifs Marie Marvingt, Léo Lagrange et le stade Darnys) de qualité répondant aux besoins des maxévillois.

2 LE TISSU ASSOCIATIF, SPORTIF ET CULTUREL, VECTEUR ESSENTIEL DE COHÉSION SOCIALE

Pour prendre en compte l'atomisation des quartiers de notre ville et apporter une réponse, **nos défis pour 2021** consisteront à :

- créer une borne d'accueil dédiée aux associations,
- encourager les associations à concevoir de nouveaux projets,
- valoriser et accompagner l'action des bénévoles,
- affirmer notre attachement à l'éducation populaire,
- appuyer, subventionner et soutenir les associations et leurs nombreuses initiatives dont les clubs sportifs locaux dans l'accueil de compétitions sportives de niveau local, régional et national ;
- créer des rendez-vous fédérateurs autour du sport ;
- poursuivre l'entretien du patrimoine bâti avec notamment les chantiers de reprise et de mise en conformité du stade Darnys,
- assurer une mission de conseil et d'appui aux associations pour la conduite de projets dans le cadre du dispositif de la Politique de la Ville.

3



Le stade Darnys

ENRICHIR LES ÉVÉNEMENTS CULTURELS ET SPORTIFS EXISTANTS

Poursuivre les choix engagés, nos défis pour 2021 :

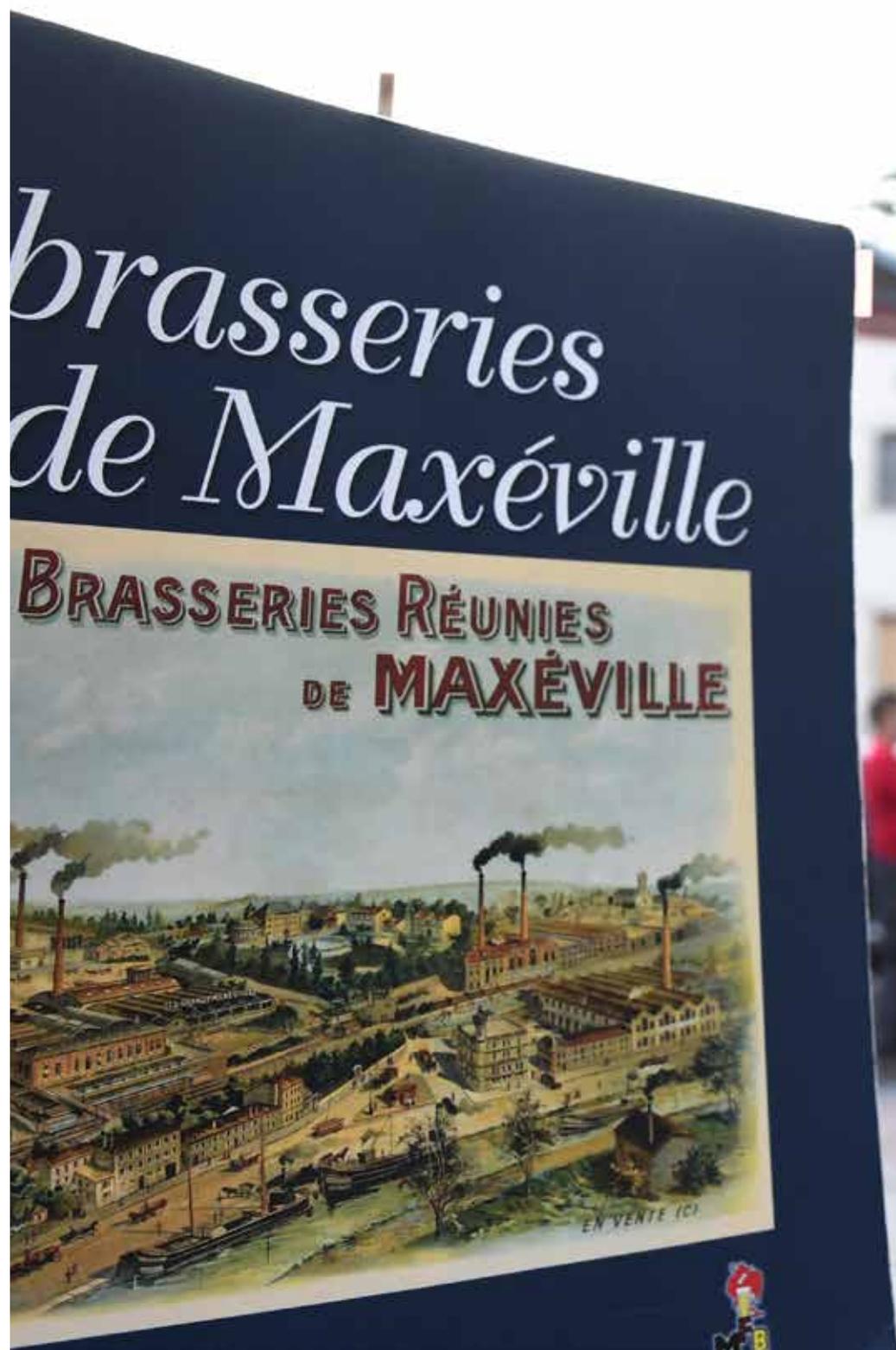
- maintenir les nouveaux formats donnés à nos fêtes traditionnelles comme la traditionnelle fête des fraises, la fête nationale du 14 juillet et la Saint Nicolas,
- renforcer les événements nouvellement créés (Festival Rock And Bock, les rendez-vous culturels du marché, le festival du théâtre amateur) ;
- développer des actions culturelles mobiles et éphémères sur l'ensemble du territoire (Parc Léo Lagrange, Parc de la mairie, Stade Darnys, quartier des Aulnes) comme des projections de films, les rendez-vous de l'été, Escapades.

4

VALORISER LES ACTIONS DE LA MÉDIATHÈQUE ET LA LUDOTHÈQUE

Nos défis pour 2021 :

- de créer de nouveaux événements (Grainothèque, Opération la Médiathèque Hors les murs, Bébé joue, Jouons en famille),
- d'offrir d'autres créneaux horaires en lien avec les demandes des usagers, dont le samedi matin,
- de mettre en place des tarifs adaptés pour la ludothèque.



Le site des Brasseries, espace de vie à Maxéville



8 /

Le site des Brasseries, **espace de vie à Maxéville**

Le site des Brasseries, espace de vie à Maxéville

Nombreuses sont les collectivités territoriales qui se sont lancées depuis quelques années dans la reconversion de friches, tout en gardant à l'idée, de monter un projet qui soit en adéquation avec l'identité territoriale. Le site des Brasseries a été maîtrisé dès 2003 par la collectivité, dans le cadre de plusieurs dispositifs, dans l'objectif de préserver ce site qui présente un grand intérêt par sa localisation et les activités qui peuvent s'y dérouler.

C'est en ce sens que de nombreux acteurs s'y sont installés. Confortant ainsi :

- autant sa vocation culturelle : médiathèque municipale, la MJC Massinon, Théâtre de La Manufacture, Scène et territoire, l'île aux bombes...,
- que l'accueil et le développement d'activités économiques : la BrÂss, les Champignons de Lorraine, l'ORRERY.

1

GOVERNANCE PARTAGÉE, PROJET DE DÉVELOPPEMENT ET DÉMARCHE DE MÉMOIRE POUR LE SITE DES BRASSERIES

Constitution d'un comité de pilotage interne aux services de la ville, pour gérer au mieux le site des Brasseries de façon conjointe entre Culture/Urbanisme/Commerce artisanat, pour répondre aux **défis pour 2021** :

- Informer, rencontrer et accompagner les différents acteurs du site,
- Partager et suivre les informations, remarques et demandes, issues des Comités de pilotage,
- Assurer des décisions collégiales au sein de la collectivité quant à la gestion et au devenir du site,
- Accompagner et coordonner les projets dont ceux inscrits dans une dynamique entrepreneuriale.

Un projet de mémoire autour de l'usine éphémère de fabrication de masques par l'entreprise Davy DAO dans le cadre de la crise sanitaire liée à l'épidémie de Covid-19, pour relever **les défis pour 2021** relatifs à :

- La Mémoire photographique, textuelle et graphique de la fabrication de masques sur le site des Brasseries,
- La Restitution au public du projet : son histoire, sa mise en œuvre, ses acteurs.

2

TRANSFORMATION DES LIEUX ET ACCOMPAGNEMENT DES PORTEURS DE PROJETS

.....
NOS DÉFIS POUR 2021 :

- poursuivre sur le quartier des Brasseries la transformation du site en lieu de vie par le soutien à l'implantation d'acteurs culturels, d'équipements publics ou d'intérêt général :

- dans la Tonnellerie et la Halle des quais, pour l'association Scènes & Territoires proposant des ressources, scéniques et logistiques aux porteurs de projet sur les territoires ruraux et urbains ; et pour la Société Coopérative d'Intérêt Collectif (SCIC) LILO, qui contribuera à en faire un tiers lieu autour d'une salle de spectacle pluridisciplinaire ouverte au public avec un objectif culturel et de formation, développera des espaces de travail mutualisés, de création et d'animations d'ateliers

- poursuivre l'accompagnement de projets culturels et portant des valeurs d'éducation populaire :

- Le Mémô : lieu de fabrique dédié au cirque et aux arts de la rue,

- La SCIC LILO : tiers-lieu culturel et collaboratif,

- Renforcer le lien avec la MJC Massinon et développer son action sur le site : celle-ci propose des activités de loisirs éducatifs et culturels et défend les valeurs d'éducation populaire,

- en s'appuyant sur la récente possibilité de la Médiathèque d'accueillir des groupes. Sa richesse et sa diversité contribuent à la vie culturelle du site tout en favorisant l'accès au livre et à la lecture,

- enrichir les événements avec la création d'une fête du développement durable.

.....



*Marché de producteurs sur le
site des Brasseries*



*Conditionnement des masques
avec une notice d'utilisation par les
services de la ville*



Fonctionnement de l'institution

La situation exceptionnelle d'urgence sanitaire que vivent depuis ce printemps, la collectivité, ses élus et ses agents face à l'épidémie du Covid-19 a entraîné (et continue d'entraîner avec la seconde vague épidémique), une réorganisation subite et profonde de ses services.

Dès ce 17 mars 2020, tous les équipements et la quasi-totalité des services publics communaux ont, pour une période de 53 jours provoquée par le confinement généralisé de la nation, dû arrêter leurs activités. Toutefois, la collectivité a identifié les services jugés indispensables et faisant partie du Plan de Continuité des Activités (PCA).

Ces services et missions essentiels ont dû s'adapter à un contexte d'organisation du travail contraignant et totalement inédit. Adaptation exigée de par une impérieuse nécessité de continuité de services essentiels à la population, dont, pour n'en citer que quelques un :

- L'accueil dans les écoles, par les Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles (ATSEM), des enfants de personnels prioritaires ;
- La surveillance et le maintien, par les agents du service bâtiment & logistique, du patrimoine communal ;
- La distribution, par les agents du pôle Educatif, de bons d'achat aux familles ne pouvant plus bénéficier de la restauration scolaire à 1€ ;
- La distribution, par les agents des épiceries solidaires, de colis alimentaires ;
- La surveillance et la sécurité, par les agents de la Police Municipale, du territoire communal ;
- La mise en œuvre, par les agents du pôle Espaces Publics, via un partenariat fort avec le Conseil départemental de Meurthe-et-Moselle, d'une usine éphémère de fabrication de masques homologués ;
- La distribution, par les élus et agents de la collectivité, de masques à la population ;
- Le maintien quotidien, par les agents du service propreté, des espaces publics ;
- Etc....

Dans ce contexte d'exception, la collectivité a pris des mesures fortes au bénéfice de ses agents, afin d'amortir les conséquences du ralentissement historique des activités économiques et de services publics, de la nation. Et ce, en positionnant sur la première période du 17 mars 2020 au 10 mai 2020, la grande majorité d'entre eux en situation administrative d'Autorisation Spéciale d'Absence (ASA), tout en privilégiant (si possible) le Télétravail. Ces mesures incluent :

- Le maintien, pour tous les agents, de leurs congés, régimes indemnitaires et titres restaurant ;
- L'attribution, aux agents ayant travaillé en présentiel, d'une prime exceptionnelle.

Cette période exceptionnelle d'urgence sanitaire continue de produire ses effets et d'impacter par conséquent l'organisation des services municipaux, qui n'ont de cesse de s'adapter :

- Depuis la sortie du confinement le 10 mai 2020, avec en particulier la mise en œuvre de protocoles sanitaires très contraints, autant pour les usagers, que pour les agents du service public communal (distanciation physique, port du masque, gel hydro alcoolique, désinfection quotidienne des points contacts, aération et ventilation des locaux, affichage systématique des consignes d'hygiène, dispositifs de protection spécifiques – plexiglas, etc...) ;
- A compter du re-confinement national partiel décrété le 30 octobre 2020.

Cette situation exceptionnelle ne doit pas pour autant obérer les démarches et actions, impulsées et poursuivies, par la collectivité en 2020, dans le cadre d'un dialogue social constant avec les représentants syndicaux, que sont :

- Les études ergonomiques menées dans le cadre de la prévention, la sécurité, la santé et le bien-être au travail, en lien étroit avec le Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail (CHSCT) chargé notamment d'analyser les accidents du travail et les demandes de travaux et d'équipements. Après celles consacrées aux ATSEM (2016), aux agents d'entretien (2017), aux agents d'entretien espaces verts (2018), à la police municipale et une étude des



postes informatiques pour les agents administratifs, une étude ergonomique 2019 s'est attachée aux conditions de pénibilité du travail des agents de la propreté urbaine ;

- La diffusion en interne d'offres d'emploi dès lors que les compétences et qualifications des agents restent susceptibles d'y répondre et correspondre aux candidatures diffusées ;
- La mise en adéquation des grades et filières des agents avec les postes occupés et les missions,
- La mise disposition de vélos électriques aux agents ;
- Les séances de relaxation et de renforcement musculaire proposées sur le temps de pause méridienne pour la prise en compte du bien-être au travail des agents ;
- La co-construction pour évolution de la charte des ATSEM vers une «Charte de collaboration ATSEM-Enseignants » ;
- Les formations (avec le Centre National de la Fonction Publique Territoriale principalement), destinées à la préparation de concours ou examens professionnels, ainsi qu'aux diverses habilitations et permis. En 2019, elles ont concerné 61 agents (dont 44 de catégorie C) pour 245 jours de formation ;
- Les visites médicales et les entretiens infirmiers auprès du service santé et travail du centre de gestion de Meurthe-et-Moselle aboutissant pour 12 agents en 2019 (sur 110 « visités »), à des restrictions de travail (9) et des déclarations d'inaptitude provisoires (3) ;
- L'adhésion au dispositif de signalement des actes de violence, de discrimination, de harcèlement et d'agissements sexistes, proposé par le Centre de Gestion via INPACT-GL ;
- La convention de participation avec la Mutuelle Nationale Territoriale (MNT) et le Centre de Gestion relatif au maintien de salaire (renouvelée en 2019).

.....
L'ANNÉE 2021 sera notamment consacrée à :

- L'Appel à projet national lancé par le Fond National de la Prévention de la Caisse Nationale de Retraite des Agents des Collectivités Locales (CNRACL) relatif à la « Prévention des risques professionnels et l'amélioration des conditions de travail des ATSEM », pour lequel la Ville de Maxéville a été retenue ;

- Les Lignes Directrices de Gestion (LDG) qui s'adressent à l'ensemble des agents de la collectivité et poursuivent les objectifs suivants :

- Déterminer la stratégie pluriannuelle de pilotage des Ressources Humaines, notamment en matière de Gestion Prévisionnelle des Emplois, des Effectifs et des Compétences (GPEEC) ;

- Fixer des orientations générales en matière de promotion et de valorisation des parcours professionnels ; en effet, les Commissions Administratives Paritaires (CAP) n'examineront plus les décisions en matière d'avancement et de promotion à compter du 1^{er} janvier 2021 ;

- Favoriser en matière de recrutement, l'adaptation des compétences à l'évolution des missions et des métiers, la diversité des profils et la valorisation des parcours professionnels ainsi que l'égalité professionnelle entre les hommes et les femmes.

.....

Enfin, la collectivité poursuivra son soutien au Comité des Œuvres Sociales (COS) qui concourt aux objectifs municipaux en ce qui concerne ses agents, notamment en matière d'accès aux loisirs, aux vacances, aux sports et à la culture en prenant en charge l'adhésion au Comité National d'Action Sociale (CNAS) du personnel (actifs et retraités au jour de leur cotisation).

ville de
Maxéville